

DIRECTION A NANCY
 Faubourg Saint-Jean
 Téléphones :
 Rédaction 3 21
 Direction 6 03
 Administration 10 37

BUREAUX DE PARIS
 36 bis, Bd Haussmann
 Tel. : Central 10 65

L'EST RÉPUBLICAIN

37^e Année - N° 13760
MERCREDI
19
AOUT
1925
 6

QUOTIDIEN RÉGIONAL 20^c LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE L'EST 20^c DIRECTEUR: RENÉ MERCIER

LETTRE DE LUXEMBOURG

La propagande par la chanson ÉTRANGES SUSPICIONS

Les sociétés qui, dans les pays-frontière, appelés à juste titre les Marches de l'Est, travaillent à répandre la langue française et à combattre l'influence germanique, se fient un peu trop à l'efficacité de la conférence, des bibliothèques populaires, des fêtes littéraires et dramatiques. Elles ne se rendent pas compte de la différence qu'il y a entre la propagande littéraire et la propagande linguistique. En offrant à des connaisseurs et à des lettrés un régal littéraire, en les conviant à écouter un brillant causeur parisien ou un professeur d'Université, on sert évidemment la cause de la culture française, mais on n'a rien fait pour faire pénétrer dans les couches populaires la langue française ou pour y consolider les rudiments acquis à l'école primaire. L'organisation des bibliothèques populaires se heurte trop souvent à l'indifférence du public qui se laisse dominer par la loi du moindre effort, à l'ennui que provoque une étude sérieuse et une trop longue contention de l'esprit.

Mais il y a une forme de propagande dont la pratique pourrait fournir des résultats merveilleux et dont on ne s'est pas encore avisé jusqu'ici : c'est la propagande par la chanson. Dans le pays où l'on aime à chanter, où l'on ne peut s'imaginer une fête, une kermesse, un dîner de noces ou de baptême, une excursion faite en société, sans le stimulant de la chanson, ce moyen de propagande serait d'un secours autrement puissant que la conférence, la lecture ou même la leçon de grammaire. Rappelez-vous la rapidité avec laquelle, même dans les contrées où le français a peine à pénétrer, telle chansonnette de café-concert s'est répandue dans la foule. Elle était parfois d'une moralité douteuse, mais elle gravait dans les esprits des tours de phrase qui devenaient une véritable hantise. Comment se fait-il qu'en Alsace, par exemple, où nous aimons à aller chercher des directives et des suggestions, on n'ait pas encore songé à mettre à profit une pareille ressource ? Ce serait en tout cas l'application la plus efficace de la méthode qu'on applique avec profit non seulement aux enfants, mais encore aux adultes. Une chanson bien française se répand toute seule, se fait apprendre involontairement et fait parler, en un rien de temps et sans effort, un français correct ou presque correct à l'unanimité de la population. Une fois qu'elle a été entendue, elle s'impose et continue à heurter l'esprit.

Pour réveiller dans nos petits pays, pays où l'on parle dans toutes les classes un dialecte germanique, le goût de la chanson française, nous n'aurions qu'à revenir à de vieilles traditions nationales qui se sont peu à peu perdues. La chanson française, autrefois, fut cultivée dans les bourgades les plus reculées du grand-duché. Pour nous calmer ou nous endormir au bercail, nos mères nous chantaient, en l'accompagnant d'un geste de la main, un

enfants des écoles primaires, un millier d'exemplaires du recueil des « Chants français » publiés dans les « Livres Rouges » par la librairie Larousse, lui fut offert, au nom de son Association, par le délégué général de l'Alliance Française. Il est dommage seulement qu'aucun éditeur français n'ait encore songé à publier un recueil populaire de chansons pour adultes.

Cette œuvre patriotique n'a qu'un seul adversaire. C'est le journal bruxellois : la *Libre Belgique*. Dans un article haineux qu'elle s'est fait envoyer par un Belge résidant à Luxembourg, elle gratifie la propagande en faveur de la chanson française de « menées antibelges ». Les Luxembourgeois, selon l'auteur de cet article, devraient rester fidèles à leur dialecte germanique et se méfier de tout ce qui est français. A quelles étranges conséquences un pareil raisonnement doit-il nous conduire ? Nous recevons aujourd'hui, pour les fêtes comme ils le méritent, les grands mutilés belges de la guerre. Sur toutes les places publiques retentira la *Brabançonne*. Or, la *Brabançonne*, qui nous rappelle le geste sublime de la Belgique en 1914, nous l'apprenons à l'égal de la *Marseillaise*. La *Libre Belgique* nous défendra-t-elle de la chanter, sous prétexte que l'hymne national belge se chante sur des paroles françaises ? Et dire que c'est cette même *Alliance Française*, si ardemment combattue par le correspondant du journal bruxellois, qui avait prié l'hiver dernier un des héros fondateurs de la *Libre Belgique*, M. de Kerckhove, de faire devant un public qui sanglotait d'émotion, le récit des prouesses clandestines par lesquelles son journal réussissait à surprendre l'autorité militaire allemande. Que doit penser M. de Kerckhove de l'infâme campagne menée par la gazette qu'il a tenue sur les fonts baptismaux, contre l'œuvre de l'Alliance Française, à laquelle l'an dernier, il avait prodigué ses plus chaleureux encouragements ?

Jean de CRECY.

Le Congrès des grains d'Orléans

Le congrès annuel des grains, qui s'est tenu à l'hôtel de la Chambre de commerce d'Orléans et sur la place où s'éleva la statue équestre de Jeanne d'Arc, aura contribué, comme ceux des années précédentes, à établir un contact opportun entre le commerce et la culture. Cette importante réunion traditionnelle, qui s'ouvre au début d'une campagne nouvelle et au centre même d'une grande région de production, a été précédée, le 10 août, de la réunion de Tours, et sera suivie à brèves intervalles par celles de Mans, Dijon, Montils, Besançon, Nancy et Lyon.

Par les traits du matin, de nombreux cultivateurs, meuniers et courtiers affluèrent de tous les points du territoire. Ils s'accordent à reconnaître que la récolte en blé de cette année est supérieure à celle de l'année dernière.

LES OPÉRATIONS AU MAROC se développent avec succès

Nos quatre colonnes d'attaque progressent sur le front des Toulous

Fez, 18 août. — Selon les derniers renseignements reçus, notre attaque, sur le front Toulou, continue à se développer, d'une façon très heureuse pour nos armées. L'ennemi semble vouloir ébaucher des résistances locales, mais ne peut s'opposer à la progression de nos quatre colonnes d'attaque.

Complément l'organisation du commandement, le général Naubin a confié le commandement du secteur du centre au général de division Marty, commandant la division marocaine, qui aura, comme adjoints, les généraux Billotte et Goureau.

Les trois secteurs sont ainsi respectivement commandés par les généraux Pruneau, à l'Ouest ; Marty, au centre, et Bolchut, à l'Est.

LES CONTINGENTS ENNEMIS BATTUS EN RETRAITE POURSUIVIS PAR L'AVIATION

Fez (officiel). — Après les heureuses opérations du samedi 10 août, qui précéderont la première étape de la série des offensives locales destinées à porter les troupes françaises sur les positions choisies par le commandement en vue des offensives futures et pour faire la police dans certaines régions, les colonnes françaises ont triomphé de l'ennemi sur le front de Taza.

Ainsi s'affirme la supériorité dont le développement abouira aux opérations de grande envergure consacrées dans le plan récemment arrêté par le maréchal Lyautey et le général Naubin.

Dans le secteur à l'Ouest d'Ouezzan, les troupes précédées à l'organisation des postes d'Amozou et de Dar Rabou destinés à souder la ligne défensive à celles des Espagnols.

On signale une grande lassitude chez les Beni Mesquida.

Au centre, la situation est calme.

A l'est, l'opération de nettoyage chez les Toulous se développe dans de bonnes conditions. Les quatre colonnes ont atteint les objectifs assignés.

En conséquence de ce premier bond, les contingents relégués vers le nord du pays, poursuivis par les bombardements des escadrilles.

Au sud des Toulous, les Fes Ouled Bair ont demandé l'aman sans conditions.

Dans la matinée le corps d'armée a continué son avance.

L'opération se développe normalement.

Rabat, 18 août. — Le maréchal Lyautey a quitté Rabat cet après-midi à 3 heures, se rendant à Ouezzan, où il rencontrera le général Naubin, venu de Fez en avion.

Pendant leur séjour dans la région, les deux chefs visiteront le front ouest, qui est placé sous les ordres du général Pruneau.

UNE PROCLAMATION DU GRAND VIZIR

Tétouan, 18 août. — Une proclamation du grand vizir, lancée à des milliers d'exemplaires dans les souks et douars des Yemaas, au moyen d'avions, exhorte les rebelles à se soumettre au magasin et devant les dissidents que des grandes puissances comme la France et l'Espagne peuvent subir des revers momentanés, mais qu'elles ne sont jamais réduites à rien et qu'elles vaincront, finalement, à coup sûr, comme, jusqu'ici, l'histoire le démontre.

Une adresse spéciale, qui a été envoyée au Djebelais, déclare que le magzhen n'occupera pas de nouvelles positions, car il désire qu'il soient, eux-mêmes, les vrais gardiens de leurs territoires, et qu'il leur fournira une aide efficace.

LE MARÉCHAL PÉTAÏN RETOURNE AU MAROC

Paris, 18 août. — M. Painlevé qui avait dé-

LE CONFLIT DES BANQUES

Une grève générale de solidarité aura lieu jeudi à Marseille

Marseille. — Répondant à l'appel adressé par l'Union des Syndicats ouvriers de la C. G. T., pour une grève de solidarité de vingt-quatre heures, destinée à appuyer jeudi prochain, le mouvement des employés de banque en grève, quelques groupements ont déjà donné leur adhésion et sont les employés municipaux, à l'exception des pompes funèbres, les électriciens des services publics, le bâtiment, les typographes, les travailleurs des journaux, les chauffeurs de taxis, etc.

Divers autres syndicats tiendront, aujourd'hui, des réunions, en vue des dispositions à prendre.

Les employés de banque ont voté ce matin un ordre du jour approuvant la déclaration du comité de grève, ainsi conçue : « Depuis le début du conflit, le comité central de grève a su rester en dehors des groupes politiques et il entend maintenir, par la suite, sa même attitude jusqu'à la fin de la grève. Il déclare qu'il aura lieu jeudi prochain, les orateurs inscrits d'annonciation et ne devront prendre la parole que pendant le cours du meeting public que sur la loi de 1884 relative à la reconnaissance des organisations syndicales et du droit syndical. »

Une manifestation sera la démonstration de la classe ouvrière qui entend demander aux pouvoirs publics la bonne application de la dite loi, par la convocation immédiate des Chambres.

Une souscription ouverte en faveur des employés de banque en grève, à Marseille, atteint actuellement plus de 104.000 francs.

LES MEETINGS QUOTIDIENS A PARIS

Les employés en grève des établissements financiers se sont réunis ce matin, à 10 heures, au manège Huyghens, dans la grande salle Jaures.

Au cours de ce meeting, MM. Lépine, Amiel, Chapsiaux et Villard, délégués, ont prononcé des discours au cours desquels ils ont exhorté les grévistes à poursuivre la lutte jusqu'à l'acceptation finale de leurs revendications.

Les orateurs ont fait voter à l'unanimité, un ordre du jour envisageant la poursuite de la lutte jusqu'à ce que soit le temps nécessaire de réalisation.

Les grévistes se sont donnés rendez-vous pour 15 heures, au Bois de Boulogne, où sera organisé un meeting promenade.

Le comité national de grève a décidé de faire une nouvelle démarche auprès de M. Durafour, ministre du travail, pour lui demander d'intervenir, auprès du patronat financier, en faveur des employés de banque en grève.

Les grévistes se sont réunis cet après-midi à 15 heures au Bois de Vincennes et non au Bois de Boulogne. Ils ont organisé un meeting-promenade, au cours duquel divers orateurs ont pris la parole.

Le comité national de grève a reçu ce matin une communication du conseil syndical général des employés et contremaîtres des secteurs électriques de la Seine adressant aux grévistes des banques l'expression de sa sympathie et de sa solidarité.

D'autre part, il a été avisé que le congrès socialiste envisage une motion tendant à porter le conflit des banques devant le Parlement convoqué extraordinairement.

LES BANQUES ALLEMANDES contre le consortium Stinnes

Berlin, 18 août. — Le conflit entre le doc-

LE CONGRÈS SOCIALISTE A TERMINÉ SES TRAVAUX

La motion Blum, hostile à la participation ministérielle est votée par 2.210 voix contre 559 à la motion Renaudel

Paris, 18 août. — La séance s'ouvre à 10 heures 15. M. Compière-Morel préside, assisté de MM. Thibaut (Meurthe-et-Moselle) et Barabant (Côte-d'Or).

M. Zyromski rapporte une motion présentée par l'unanimité de la commission relative à notre action au Maroc.

Cette motion dit en substance que le parti socialiste décline toute responsabilité dans l'aventure marocaine, qu'il réclame une diplomatie publique pour amener le plus tôt possible à la paix en faisant reconnaître l'indépendance du Rif par l'Espagne, en accordant, France et Espagne, une rectification de frontière aux Rifains pour leur permettre de se ravitailler et qu'une fois la paix signée, le traité soit avalisé par la Société des Nations.

Elle dit aussi que les élus socialistes au Parlement (Chambre et Sénat) devront repousser les crédits pour le brigandage colonial, mais aussi s'élever contre les appels à la désertion lancés par les bolcheviks et que le parti socialiste s'oppose à l'avancement du Maroc, qui créerait pour la civilisation un état de choses plus dangereux que le *status quo*.

La motion est votée à l'unanimité. On passe à la question de la politique générale.

M. Paul Faure constate que l'unanimité n'a pu se faire au sein de la commission et il lit la motion A de la majorité, qui porte entre autres les signatures de MM. Léon Blum, Bracke, Compière-Morel, Gonde, Paul Faure, Labas, Pressemann, Salengro.

LA MOTION MAJORITAIRE

Voici le texte de la motion présentée par M. Léon Blum sur la situation politique actuelle et l'action du groupe parlementaire :

« La mission du parti socialiste est de grouper et d'instruire les travailleurs en parti international de classe, mais l'accomplissement de cette mission ne le rend pas indifférent au mouvement des faits politiques. Il n'a jamais oublié et n'oublie pas que de l'état des institutions et de l'opinion publique dépendent la réalisation des réformes immédiates exigées par la classe ouvrière et dans une

tes politiques et qu'il est plus que jamais nécessaire pour prévenir des confusions dont profiteraient seuls ses adversaires de préserver le caractère distinct de sa propagande, comme de son action électorale, le respect absolu de son indépendance comme de ses règles propres d'organisation.

M. LEON BLUM INTERVIEW

M. Léon Blum explique les discussions au sein de la commission.

La motion de la minorité, présentée par M. Renaudel et rédigée d'avance aurait été approuvée unanimement dans son texte, mais ses conclusions sont impossibles pour le moment. La majorité rédigea donc alors un autre texte, celui que vient de lire M. Paul Faure.

M. RENAUDEL DEVELOPPE LA MOTION MINORITAIRE

M. Renaudel lit ensuite le texte de la minorité de la commission qui — il ne se fait pas d'illusions — n'aura aussi qu'une minorité au congrès.

Le texte de M. Renaudel, rédigé sous forme de manifeste, est en effet fréquemment applaudi par l'unanimité du congrès, mais il ne conclut réellement que dans certains cas le parti n'aurait pas le droit de se refuser à participer à un gouvernement démocratique. M. Renaudel commente ensuite ce manifeste.

La question reste entière, dit-il en substance, qu'on soit majorité ou minorité. Le parti n'en est plus seulement à la période de propagande, mais à celle de commencement de réalisation.

La participation ministérielle n'a été pratiquée jusqu'ici que par des gens qui ont quitté le parti. Elle doit, au contraire, l'être à présent sous le contrôle du parti. Il est trop facile de repousser les arguments des partisans de la participation sous le contrôle et au sein du parti en les accablant par le souvenir des ruzgats. Il est trop facile de dire aussi que l'unanimité aurait pu se faire sur mon texte s'il n'y avait eu la participation possible indiquée parce que parmi les



ou presque correct à l'unanimité de la majorité. Une fois qu'elle a été entendue, elle s'impose et continue à heurter l'esprit.

Pour réveiller dans mon petit pays, pays où l'on parle dans toutes les classes un dialecte germanique, le goût de la chanson française, nous n'aurions qu'à revenir à de vieilles traditions nationales qui se sont peu à peu perdues. La chanson française, autrefois, fut cultivée dans les bourgades les plus reculées du grand-duché. Pour nous calmer ou nous endormir au berceau, nos mères nous chantaient, en l'accompagnant d'un geste de la main, un refrain qui est si suggestif, un dépit de sa naïveté, qu'un esprit profond comme Anatole France y a vu le résumé symbolique de l'histoire de l'humanité, le refrain des « petites marionnètes ».

Font, font, font
Trois petites tours et puis s'en vont.

Nos ronds d'enfant s'exécutait aux accents de la ritournelle tragico-comique du « Petit navire qui navigait ».

Ja... ja... jamais navigué.

Nos premières nostalgies, notre désir grandissant des ailleurs, de terres lointaines, s'élevaient, quand nous écoutions nos sœurs saluer d'une voix grave et solennelle les

« Montagnes des Pyrénées... »

Et quand nos premiers rêves d'amour mettaient un frémissement dans nos âmes, nous répétions en chœur la romance de la « Jeune Indienne » :

Un beau navire à la riche carène
Allait quitter les plages de Madras,
Quand sur la rive une jeune Indienne
A sa compagne ainsi parlait tout bas... »

A Diekirch, où j'habitais avant la guerre, il ne se passait pas une réjouissance publique sans que nous fussions chanter un sympathique septuagénaire, M. Neven, qui automa-tiquement encore siège au conseil municipal en qualité de premier échevin, la chanson par laquelle se perpétue chez nous le culte de Napoléon, et dont le refrain, repris par toute l'assistance, rappelle l'attachement des vieux grognards au prisonnier de Sainte-Hélène :

« J'ai partagé sa gloire et sa puissance,
Je veux aussi partager ses malheurs.

Aujourd'hui, la chanson française a, pour ainsi dire, disparu de nos campagnes. Il y a bien eu la « Madelon » qui, au moment de l'armistice, vint sur toutes les lèvres. Mais on n'en savait guère que le refrain, et l'engouement ne se maintint qu'autant que dura le passage des troupes françaises à travers le pays. Avec la chanson française nous risquons de perdre un de nos meilleurs instruments de propagande. Le comité luxembourgeois de l'Alliance Française s'en est emu. Sollicité par le délégué général de cette active Société de propagande linguistique, M. Joseph Hansen, l'Union Adolphe, qui comprend toutes les sociétés chorales du pays, avait réservé, dans un concours public de cette année, une place prépondérante aux chœurs français. Elle avait même organisé un concours de solistes dont chacun devait chanter une chanson française et une chanson luxembourgeoise. Pour encourager les organisateurs de ce concours, M. Edouard Feyden et le professeur de musique M. J. A. Muller, des prix spéciaux, offerts l'un par M. Juillard, ministre de France, et l'autre par l'Alliance Française, avaient été décernés aux lauréats. L'Union Adolphe, en suscitant ainsi dans tous les coins du pays des artistes prêts à révéler à la population de nos campagnes la séduction de la chanson française et à lui rendre son ancien prestige, a fait une œuvre éminemment patriotique.

Dans la capitale, les séances musicales consacrées à la chanson française se multipliaient de plus en plus. Une des dissertations que publient à tour de rôle les professeurs à la fin de l'année scolaire a été consacrée à l'histoire de la chanson française : elle a pour auteur M. Mathias Trésh. Un de nos concours les plus précieux qui nous aient été offerts, c'est celui de la Société de l'Art à l'Ecole, qui pour président M. Logeleng. Pour soutenir dans les efforts que toute cette Société parmi les

à l'hôtel de la chambre de commerce d'Orléans sur la place où s'éleva la statue équestre de Jeanne d'Arc, aura contribué, comme ceux des années précédentes, à établir un contact opportun entre le commerce et la culture. Cette importante réunion traditionnelle, qui s'ouvre au début d'une campagne nouvelle et au centre même d'une grande région de production, a été précédée, le 10 août, de la réunion de Tours, et sera suivie à brèves intervalles par celles du Mans, Dijon, Moulins, Besançon, Nancy et Lyon.

Par les trains du matin, de nombreux cultivateurs, meuniers et courtiers affluèrent de tous les points du territoire. Ils s'accordent à reconnaître que la récolte en blé de cette année est supérieure à celle de l'année dernière. Le rendement, qui était alors de 14 à 15, est cette année de 23 à 25. Mais les agriculteurs se plaignent de l'égrènage et de la germination causés par les orages qui ont sévi un peu partout.

Cours du blé : disponible, 120 à 121 ; livrable la semaine prochaine, 118 à 120 ; Beaue, disponible, 119 à 120.

Depuis la réunion de Tours, on constate sur les blés une baisse de 7 à 8 fr. par quintal, mais de belle qualité. Récoltes de grains fourragères, trèfle violet, luzerne et sainfoin, assez bonne.

L'impression générale est satisfaisante.

Orges, bon rendement ; de qualité un peu jaune, mais saine. Escourçons, rendement moyen, de belle qualité. Récoltes de grains fourragères, trèfle violet, luzerne et sainfoin, assez bonne.

L'impression générale est satisfaisante.

La session des conseils généraux

Mende, 18 août. — Le conseil général de la Lozère s'est réuni hier, à 18 heures. M. Bonnet de Palihier, député, président sortant, a été réélu par 13 voix sur 21 votants.

Les vice-présidents appartiennent, l'un à la gauche, l'autre à la droite de l'assemblée. L'élection du deuxième vice-président, M. Laget, radical-socialiste, a nécessité trois tours de scrutin, et M. Laget a été proclamé élu avec le bénéfice de l'âge.

Le conseil a voté à l'unanimité une adresse exprimant sa confiance au gouvernement et faisant des vœux pour le succès de nos armées au Maroc.

Rodez, 18 août. — Le conseil général a ouvert sa session sous la présidence du général de Castelnau, remplaçant le doyen d'âge, M. Louis Masch, député de Paris, excusé.

La première séance, avec, comme secrétaire, le plus jeune membre, M. Jean Jaudon, avocat à Paris, a été consacrée à l'élection du bureau.

M. Monsservin, sénateur, a été réélu président par 23 voix et 11 bulletins blancs.

MM. Benazech et Reynes ont été élus vice-présidents par 23 voix.

M. Monsservin a prononcé un discours qu'il a terminé en adressant un vibrant appel en faveur de l'Empire.

TUÉE A UN COUPS DE HACHE PAR SON VOISIN

Toulouse, 18 août. — Un drame sanglant s'est déroulé dans une ferme, près du Mas-d'Azil (Ariège).

Deux familles, les époux Loubet et les époux Massat vivaient depuis 50 ans en mésintelligence.

A la suite d'une discussion au sujet du droit de passage que possédaient les époux Loubet sur les terrains des époux Massat, une nouvelle querelle a éclaté et, fou de rage, Massat a saisi une hache et en a frappé violemment la femme, Mme Madeleine Loubet, âgée de 60 ans.

Le premier coup a sectionné l'épave gauche. Le second assésa en plein crâne, au-dessus de l'oreille gauche, a entraîné la mort immédiate.

Massat a prévenu alors sa femme et est allé se constituer prisonnier.

Le meurtrier, qui est âgé de 54 ans, a été écroué à la prison de Paris.

Il manifeste un profond repentir de son acte, dit, a-t-il dit, à la surexcitation extrême que la victime lui avait causée.

Sur le coup de poursuites judiciaires deux époux se pendent

Bordeaux, 18 août. — A la suite d'une information judiciaire, relative à une tentative d'avortement, ouverte contre elle, Mme Derros, âgée de 48 ans et son mari, âgé de 55 ans, demeurant rue de France, ont été condamnés à l'absence perpétuelle. Mme Derros, âgée de 18 ans, pour se pendre à la rampe de l'escalier de leur cave.

Les juges ont laissé deux lettres pour expliquer les motifs de leur détermination.

des années des souks et douars de Yemaas, au moyen d'avis, exhorté les rebelles à se soumettre et avança les dissidents de ces secteurs électriques de la Seine adossés aux grèves des banques l'expression de sa sympathie et de sa solidarité.

D'autre part, il a été avisé que le congrès des socialistes exécutifs qui se réunira le 20 août à Paris, aura pour objet de porter le conflit des banques devant le Parlement convoqué extraordinairement.

LES BANQUES ALLEMANDES contre le consortium Stinnes

Berlin, 18 août. — Le conflit entre le docteur Edmond Stinnes et les banques formant le consortium de liquidation des affaires Stinnes, paraît plutôt s'aggraver.

Les banques exigent qu'il donne une longue déclaration pour justifier leur attitude. Elles déclarent ne pas pouvoir reconnaître l'arrangement intervenu il y a quelques temps entre le docteur Stinnes et sa mère, aux termes duquel il a reçu en propriété des valeurs cotées de la Bourse à Agaa.

Ces biens, disent les banques, doivent faire partie de la masse des biens à liquider au profit des créanciers du consortium.

Au surplus, le docteur Stinnes prétend avoir voulu à l'étranger une partie de ces biens et celle à des prix très bas.

Tant qu'il ne sera pas établi ou n'est produit que cette vente, les banques déclarent ne pas pouvoir soutenir l'entreprise dirigée par le docteur Stinnes, dans lequel elles n'ont plus confiance.

On annonce, d'autre part, que la direction de l'« Aga » s'est parvenue à réunir les fonds nécessaires pour le paiement des salaires arriérés.

Les négociations se poursuivent avec différents banquiers étrangers et l'on espère arriver bientôt à surmonter définitivement les difficultés de la Aga.

M. CAILLAUX INSPECTE...

Paris, 18 août. — M. Caillaux, poursuivant personnellement l'inspection des établissements dépendant du ministère des finances, vient de commencer le mois dernier par les laboratoires du square du Temple, s'est rendu, ce matin, à 9 h. 30, à l'imprimerie Renaudin.

Il a constaté, avec satisfaction, l'agencement tout moderne de cette industrie d'Etat, dont les locaux ont été récemment transférés des bâtiments antiques de la rue Vieille-du-Temple, sur les vastes terrains de la rue de la Convention.

Le ministre des finances a visité ensuite les ateliers de la rue de la Convention, et s'est entretenu avec le directeur des réformes qui s'imposent.

UNE PROTESTATION DE LÉON DAUDET

Paris, 18 août. — M. Léon Daudet vient d'adresser au procureur général une lettre dans laquelle il proteste vivement contre l'ordonnance de non-lieu qui a été rendue le 30 juillet au sujet de la mort de son fils.

Il s'agit, dans cette lettre, que le procureur général, bien que déclarant que le jeune Daudet est mort victime d'une affreuse machination, écarte les preuves du meurtre et n'initie aucune poursuite contre les anarchistes coupables tout au moins de détournement de la route dans le but de faire agir, notamment sur la côte, dans le cas nécessaire, afin d'obtenir la paix que le peuple marocain mérite par sa situation géographique privilégiée.

Le pacte de sécurité

Madrid, 18 août. — L'« A. B. C. » faisant ressortir l'importance des dernières notes des gouvernements espagnol et français concernant le problème marocain, déclare qu'il faut s'engager une fois pour toutes dans la voie certainement très difficile du règlement de ce problème. L'occasion actuelle est des plus propices. La France et l'Espagne se sont réunies pour le récent et heureux accord. La France est décidée à réaliser l'effort militaire que la brutale et injustifiable agression d'Abd el Krim exige de nous. Les deux nations sont également décidées à coopérer loyalement, notamment sur la côte, dans le cas nécessaire, afin d'obtenir la paix que le peuple marocain mérite par sa situation géographique privilégiée.

LE PACTE DE SECURITE

La réponse française est partie pour Berlin

Paris, 18 août. — La réponse française à la dernière note allemande, relative au pacte de sécurité, a été envoyée par courrier à M. de Margery, ambassadeur français, qui la remettra au chancelier allemand lorsqu'il l'ordre lui en sera donné télégraphiquement par le Quai d'Orsay. Il se confirme que cette réponse du document, qui comprend cinq pages dactylographées, aura lieu vers la fin de la semaine, les différentes notes des puissances alliées faisant connaître leur accord n'étant pas encore parvenues à Paris.

MORTELE ACCIDENT D'AVIATION

Roma, 18 août. — A Pola, un hydravion italien, pour des causes encore incertaines, est précipité d'une hauteur de 200 mètres sur des rochers, où il s'est écrasé.

Le jeune étudiant qui pilotait, et le mécanicien, ont été tués.

Photos MEURISSE.



Au premier plan : ROUANET, MAYE RAS, HIRSCH, ZYRONSKI, L. BLUM à droite, se tenant la tête : GALLON

large mesure le succès de son propre effort d'organisation et d'éducation. Il s'est toujours efforcé d'exercer sur l'évolution des faits politiques, l'action la mieux appropriée aux circonstances et la plus favorable aux intérêts du prolétariat.

« Il continuera d'agir en ce sens et d'employer à cette fin toute sa puissance parlementaire.

« Il affirme d'autant plus nettement cette résolution à l'heure où le bloc national, c'est-à-dire la forme de réaction la plus dangereuse pour les libertés ouvrières et pour la paix internationale, bien que trois fois vaincue dans les luttes électorales, tente au Parlement un retour offensif.

« S'il juge impossible de continuer son soutien parlementaire au cabinet actuel, c'est précisément parce qu'il n'entend pas faiblir dans la lutte engagée contre la réaction et qu'il veut rester fidèle à la volonté exprimée par le suffrage universel.

« Pour les mêmes raisons, il est prêt à aider de son appui tout gouvernement qui tenterait un effort vigoureux pour faire aboutir les mesures réclamées par le prolétariat, notamment en ce qui concerne l'organisation de la paix, l'assainissement financier, la justice fiscale, les assurances sociales, la réforme militaire, la refonte de l'enseignement et qui ne reculerait pas dans cet effort devant la résistance des forces associées du grand capitalisme et du conservatisme politique.

L'appui du parti, en ce cas prendrait la forme du soutien parlementaire tel qu'il a été défini par la résolution de Grenoble, dont Toblet émet, tout en assurant à cette tâche sa pleine efficacité de préserver l'indépendance du parti et l'expression complète de sa pensée sur tous les problèmes et sur tous les sujets.

Par contre il continue d'écartier la participation éventuelle du parti socialiste à un gouvernement constitué par d'autres partis. Indépendamment des difficultés qui découlent du caractère même de l'action socialiste, la participation dans l'état actuel du parti et dans l'ensemble des circonstances politiques ne pourrait que nuire à l'intérêt des travailleurs et du socialisme lui-même sans faciliter d'ailleurs en aucun cas et dans aucune mesure la tâche d'un gouvernement démocratique.

Le congrès rappelle aux élus que les divisions de vote toujours nuisibles à la propagande et à la cohésion morale des militants sont moins admissibles encore quand le parti pratique la politique de soutien, dont l'intérêt de vote est en fait la condition nécessaire.

Il rappelle enfin à tous ces organismes, élus et militants, que le socialisme n'a jamais entendu se laisser englober ou absorber dans aucun bloc ou cartel permanent de parti.

Le congrès rappelle aux élus que les divisions de vote toujours nuisibles à la propagande et à la cohésion morale des militants sont moins admissibles encore quand le parti pratique la politique de soutien, dont l'intérêt de vote est en fait la condition nécessaire.

Il rappelle enfin à tous ces organismes, élus et militants, que le socialisme n'a jamais entendu se laisser englober ou absorber dans aucun bloc ou cartel permanent de parti.

Le congrès rappelle aux élus que les divisions de vote toujours nuisibles à la propagande et à la cohésion morale des militants sont moins admissibles encore quand le parti pratique la politique de soutien, dont l'intérêt de vote est en fait la condition nécessaire.

Il rappelle enfin à tous ces organismes, élus et militants, que le socialisme n'a jamais entendu se laisser englober ou absorber dans aucun bloc ou cartel permanent de parti.

Le congrès rappelle aux élus que les divisions de vote toujours nuisibles à la propagande et à la cohésion morale des militants sont moins admissibles encore quand le parti pratique la politique de soutien, dont l'intérêt de vote est en fait la condition nécessaire.

Il rappelle enfin à tous ces organismes, élus et militants, que le socialisme n'a jamais entendu se laisser englober ou absorber dans aucun bloc ou cartel permanent de parti.

DEPECHE DE L'ETRANGER

Genève, 18 août. — Sur dénonciation émanant de la légation des Etats-Unis à Berne, la police a saisi, en gare de Genève, 65 kilogrammes de morphine destinée au Japon.

Cet objet a été expédié de Zurich par un nommé Schmidt.

Buenos-Aires. — La ville est illuminée d'une façon féérique. Le prince de Galles a assisté ce soir à un banquet offert en son honneur au palais gouvernemental et qui a été suivi d'une retraite aux flambeaux.

Rome. — On mande de Francavilla (près Lecce) au Messagero, qu'un paysan a tiré des coups de revolver sur un groupe de jeunes fascistes qui passaient sur la route en chantant des hymnes fascistes.

Un jeune étudiant a été mortellement atteint et a succombé à l'hôpital.

Berlin. — Le « Petit bain de mer », de Nordhoff, sur l'île de Amrum, comprise dans le groupe des îles d'Agden, situées sur la côte du Schleswig, a été détruit hier par un incendie.



Au premier plan : ROUANET, MAYE RAS, HIRSCH, ZYRONSKI, L. BLUM à droite, se tenant la tête : GALLON

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.



Au premier plan : ROUANET, MAYE RAS, HIRSCH, ZYRONSKI, L. BLUM à droite, se tenant la tête : GALLON

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

Plus de 500 baigneurs sont sans abri. Ils ont été accueillis sur les bords environnants.

UNE TRAGEDIE SUR LES FORTIFS

UN JEUNE HOMME SE PEND

après avoir assassiné

celle qu'il voulait épouser

Paris, 18 août. — Ce matin, à 8 heures, un commissariat des Lilas, M. Pétrus Cathelin, 34 ans, contremaitre dans une fabrique d'articles de voyage, rue de Belleville, a reconnu le cadavre de la jeune fille trouvée assassinée hier après-midi sur le talus du fort de Romainville.

C'est une des ouvrières qui travaillait sous ses ordres, Mlle Germaine Meneau, demeurant 261, rue de Belleville.

D'autre part, le père de la jeune fille, anxiété prévenue, s'est présenté au commissaire de police du quartier d'Amérique et lui a déclaré que l'assassin de sa fille était probablement son ami, un nommé André Gourdeaux, âgé de 22 ans, sans profession, demeurant 2, rue de Romainville.

Gourdeaux avait, à plusieurs reprises, demandé la main de la jeune fille. Mais le père s'était obstinément refusé à lui la donner. Enfin, vers 9 heures, le commissaire de police de Saint-Gervais était avisé qu'un jeune homme, dans une baraque du pré St-Gervais, le corps d'un jeune homme qui s'était pendu. Les inspecteurs se rendirent aussitôt sur les lieux et identifièrent le cadavre du suicidé, qui est précisément l'assassin présumé, André Gourdeaux.

LES SONDAGES ONT COMMENCÉ dans le golfe de Gascogne

Paris, 18 août. — Le navire hydrographe « Gaston-Rivier » qui s'est rendu dans le golfe de Gascogne pour vérifier les sondes relevées par le lieutenant de vaisseau Cornet, a commencé ses recherches. Le rapport parvenu au ministère de la Marine sur les investigations opérées dans les parages du point indiqué par le commandant du « Loiret » ne signale rien d'anormal. La rapidité des travaux du « Gaston-Rivier » sera surtout conditionnée par les conditions atmosphériques.

Le livre du Jour



Revenant la séculaire tradition des grands paysans d'ancien régime, M. Joseph de Pesquidoux a repris le journal de famille, mi-agenda, mi-mémorial, où, à côté des comptes hebdomadaires et mensuels, paient des ouvriers, ventes et achats, dépenses de la maison, on lit le

relevé des faits saillants intéressant le domaine, au sujet du bétail, des travaux effectués, des exploitations projetées. Comme aussi l'exposé des améliorations obtenues et des expériences poursuivies, le récit des événements domestiques : naissances, mariages, morts, sans parler des surprises de la vie. Coupons dans ce livre sage et savoureux un court récit. Le chapitre s'intitule : Un coup de lame. L'expression est d'un de mes vieux métrayers. Il vint me trouver, le mois dernier, quand on décroissait les batteurs. — J'ai besoin de parler, monsieur. — Qu'y a-t-il, Cadderoun ? — C'est pour la battueuse. — Vous aurez la même que l'année passée. — Je sais. Elle travaille bien : la paille en place, le sac prêt à charger, rien dessous, et vite. — Alors ? — Elle coûte cher. Trente-cinq sous le sac d'avoine dépiqué, quarante celui de blé. — Comme tous les autres. Je ne comprends

DERNIÈRE HEURE

PARIS, 19 août, 3 h. 30 matin

Déclarations de M. Painlevé sur la mission du Maréchal Pétain AU MAROC

M. Painlevé, qui avait reçu, dans le courant de l'après-midi, le maréchal Pétain, a fait dans la soirée, aux représentants de la Presse, les déclarations suivantes :

Le maréchal Pétain retourne au Maroc comme il a été convenu lors de son premier voyage. Mais il fera, dans le protectorat, un séjour de plus longue durée que le précédent, car il va arrêter, au cours de ses entretiens avec le maréchal Lyautey et le général Nautin, le plan définitif d'opérations offensives des préparatifs s'achevent au moment où l'inspecteur l'exécution de ces préparatifs dont il a indiqué les directives : équipement du front en routes, répartition des moyens de transport, etc.

Ces moyens de transports sont, en effet, quelque chose de capital dans les opérations à prévoir.

Routes de pénétration, routes de rocade, accessibles aux convois de ravitaillement et aux auto-mitrailleurs ; routes, sans lesquels les pièces d'artillerie sont presque partout inutilisables, choix des terrains d'opérations qui permettent l'emploi des tanks ; bref, tous les moyens sont ou vont être accumulés et rationnellement employés pour rendre l'offensive plus prochaine, plus rapide et aussi efficace que possible et en même temps aussi peu coûteuse en vies humaines que possible.

Il convient de remarquer que la plupart des travaux pénibles à accomplir, qui se poursuivent actuellement, seront singulièrement utiles à notre sécurité dans l'avenir, car ils permettront de garder la frontière nord de notre zone, avec le minimum d'effectifs.

Malgré les fatigues d'une dure campagne dispersée et la chaleur momentanément très forte, les troupes sont dans un magnifique état moral.

Elles ont pleine confiance de l'ascendant, partout repris sur l'adversaire.

Elles attendent, avec impatience, le moment où tous les moyens d'action nécessaires seront à leur disposition, pour recevoir les directives du grand chef qui va traverser la mer pour le rejoindre et en qui elles ont la plus absolue confiance.

Le maréchal Pétain doit rencontrer après-demain, à Alger, le général Primo de Rivera pour discuter avec lui de la coopération entre les forces françaises et espagnoles.

M. CAILLAUX arrivera dimanche à Londres

Londres, 18 août. — L'Agence Reuter écrit savoir que M. Caillaux arrivera à Londres dimanche prochain et que les conversations au sujet de la consolidation de la Dette française commenceront lundi.

M. Winston Churchill, qui est actuellement à la campagne, rentrera à Londres pour rencontrer M. Caillaux.

LES ETATS-UNIS NE PARTICIPERONT PAS au pacte de sécurité

Washington, 18 août. — La récente conférence de Londres et la présence de M. Houghton, directeur officiel des relations avec M.M. Briand et Chamberlain, ont donné naissance au bruit d'une participation plus ou moins directe des Etats-Unis au pacte de sécurité.

L'opinion des milieux officiels est que rien ne justifie une telle supposition. Les Etats-Unis ne s'attendent à aucune invitation de cette nature, et s'ils recevaient une telle invitation, ils déclameraient très vraisemblablement d'être représentés, afin d'éviter de provoquer une fausse interprétation par leur présence.

Le gouvernement américain a participé à Londres et à Paris à la mise en œuvre du plan Dawes, parce qu'il était directement intéressé, mais quoiqu'il suive attentivement tous les mouvements destinés à affermir la paix en Europe, il considère que la question de la sécurité internationale est une affaire

Les causes des catastrophes de Saint-Denis et d'Amiens restent mystérieuses

A qui incombe la responsabilité de la terrible catastrophe d'Amiens ? Il n'est pas encore permis de l'affirmer d'une manière certaine. Trois enquêtes, en effet, se poursuivent parallèlement et les enquêteurs n'ont pas remis leurs rapports.

On s'accorde pourtant à penser que le mécanicien de l'express 37 ne possédait pas, au moment de l'accident, la pleine maîtrise de soi. L'examen médical soigné auquel il a été soumis démontre que Veraghe est atteint de troubles pupillaires et d'une affection du système nerveux central, dénotant peut-être une méningo-encéphalite. Le mécanicien va être de nouveau examiné, en conséquence, par un médecin spécialiste qui déterminera son degré de responsabilité.

Quant à l'accident de Saint-Denis, les experts envisagent les diverses hypothèses qui ont pu se produire. On sait en effet, que le mécanicien du train d'Amiens, le chauffeur s'accorde à dire que les signaux étaient ouverts et, donc, que le passage était libre, quand l'aiguilleur prétend avoir fermé les disques.

Cette contradiction sur un point essentiel sera, sous doute, éclaircie au peu.

La session des conseils généraux

Troyes, 18 août. — Le conseil général de l'Aube a émis un vœu invitant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour éviter les accidents de chemins de fer.

Poitiers, 18 août. — Le bureau entier du conseil général de la Vienne a été conquis par le Cartel des gauches.

M. Guillaume Follie, sénateur, a été élu président par 15 voix contre 14 à M. Raoul Péret, député, ancien président de la Chambre et président sortant du conseil général.

M. Gaston Hurin, député, et Godet, ancien député, ont été élus vice-présidents, battant M.M. Victor Borot, député, ancien ministre, et Niveaux, ancien député, vice-présidents sortants.

M.M. Borden et Palliot ont été désignés comme secrétaires.

AT « Officiel »

Paris. — Le « Journal officiel » publie ce matin un décret modifiant les articles 3 et 4 du décret du 19 août 1921 relatif à l'application de la loi sur la répression des fraudes et interdisant notamment toute addition de sucre aux vins mutés pouvant servir au coupage des vins blancs secs.

La traversée de la Manche à la nage

Encore une tentative qui échoue

Boulogne-sur-Mer. — Le remorqueur « La Marinette » de la Chambre de Commerce de Boulogne, a quitté ce matin le port, à 5 heures, ayant à son bord miss Gertrude Eberlé, la championne olympique américaine, qui tente, aujourd'hui, la traversée de la Manche à la nage.

Le navire s'est dirigé immédiatement vers le cap Gris-Nez.

La nageuse est descendue dans un canot et a gagné le cap Gris-Nez.

A 7 h. 1 exactement, elle se mettait à l'eau pour effectuer sa tentative.

Au cours de celle-ci, elle sera entraînée par Mme Jeanne Sion, Mlle Harrison, le nageur suisse Denneville et le nageur égyptien Helmi.

A 15 heures, la nageuse avait effectué 17 milles à travers le détroit.

Les courants sont assez violents. Boulogne-sur-Mer, 18 août. — Miss Eberlé, la nageuse américaine qui a pris l'eau ce matin, à 7 h. 15, pour tenter la traversée de la Manche à la nage, a abandonné, vaincue par le froid et la fatigue, cet après-midi, à 3 h. 59. Elle est rentrée à Boulogne à 6 h.

Intérêts des chasseurs et de répartir entre les diverses fédérations, les fonds de toute nature mis à sa disposition.

3° Permis de chasse

Que les deux permis de chasse actuels (départemental et général) soient, dans un but démocratique, remplacés par un permis unique, valable dans toute la France.

Que ce nouveau permis soit lui-même frappé d'une surtaxe qui serait intégralement versée à l'Office national de chasse chargé de répartir les fonds recueillis entre les diverses fédérations départementales au prorata du nombre de permis délivrés dans le département.

Les ressources provenant de la surtaxe seraient entièrement employées à l'organisation de la répression du braconnage, du piégeage des animaux nuisibles et du repeuplement.

4° Permis de chasse

Que les permis de chasse ne soient délivrés qu'après enquête de la sous-préfecture, sur présentation du bulletin n° 2 du casier judiciaire, et que le permis porte la photographie du titulaire.

Que le régime des permis délivrés aux étrangers soit établi sur le principe de la parité et de la réciprocité.

5° Commission consultative de la chasse

Que le ministère de l'Agriculture invite tous les préfets à constituer dans leur département une commission consultative de chasse composée de personnalités de l'agriculture, des eaux et forêts, du conseil général, des représentants des Fédérations départementales ou de grandes sociétés de chasse, là où il n'y a pas de Fédération et qu'ils prennent avis de cette commission consultative avant de promulguer des arrêtés d'ouverture et de clôture de chasse.

Cette commission sera, sans doute, éclaircie au peu.

6° Concours à apporter par les autorités administratives et judiciaires aux gardes particuliers et agents des Fédérations

Considérant que les gardes particuliers et agents des brigades mobiles dans l'exercice de leurs délicates fonctions poursuivent un but d'ordre général et d'utilité publique, qu'il y a lieu de leur offrir, en vue de leur concours pour le Trésor, l'Assemblée des gardes particuliers et agents des Fédérations et judiciaires, notamment les maires, leur prêtent tout le concours nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions et demandent à M. le préfet de signaler tout spécialement aux membres du conseil municipal leur collaboration à la répression des délits de chasse.

7° Constitution de partie civile des Associations et Fédérations de chasse

Que les Associations cynégétiques et Fédérations de chasse constituées sous le régime de la loi du 12 juillet 1901 soient autorisées, dans l'intérêt général, à porter en partie civile dans la poursuite des délits de chasse de droit commun.

8° Régime de chasse en Alsace-Lorraine

La Société des Chasseurs de Lorraine, et en ce qui concerne la Fédération des sociétés de chasse d'Alsace et de Lorraine, demande le maintien du statu quo dans les trois départements qui ont été rattachés à la France par une loi nouvelle sur la chasse, qui donnera satisfaction aux vœux des Fédérations régionales.

Concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire de l'Administration départementale en Algérie (cadre masculin).

Un concours pour 5 emplois de rédacteur stagiaire de l'Administration départementale en Algérie (cadre masculin) sera ouvert le lundi 12 octobre 1925 à Alger, Oran, Constantine, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille, Toulouse et Ajaccio.

Les candidats pourront se procurer les conditions d'admission au programme des épreuves au Gouvernement général de l'Algérie (cabinet du Secrétaire général).

Les demandes d'admission, établies sur papier timbré, devront parvenir au Gouvernement général au plus tard le 12 septembre 1925. Les candidats devront s'engager dans leur demande à accepter leur nomination à l'une quelconque des trois Préfatures de l'Algérie.

LA BELLE CONFÉRENCE DE M. EMILE HINZELIN SUR L'EMPRUNT

La conférence sur l'emprunt, organisée hier, Salle Pétrot, sous les auspices de la Fédération syndicale de l'alimentation et de la Fédération des commerçants, a obtenu un plein succès. Malgré les vacances, un nombreux public avait répondu à l'appel des deux groupements.

Dans la loge officielle, on remarquait : MM. Devit, maire de Nancy ; Peltier, adjoint ; le général Penet, H. Brun, président de la Société Industrielle ; Matray, directeur de la Banque de France ; Bordes, trésorier-payeur général ; Brandstetter, directeur des P.T.T. ; Gaston Rogé, président de l'A.M.C. ; Robardelle, président du tribunal de commerce ; Darobe, vice-président de la Fédération des commerçants ; Loth, syndic des agents de change ; de nombreux conseillers municipaux.

Toutes les banques étaient représentées, ainsi que les quatre journaux nancéens.

Sur l'estrade avaient pris place : le conférencier M. Emile Hinzelin ; M. Julien Walter, président des commerçants ; MM. Helmreich, Viscat, Badignat, Louis Gschwend, Husson, Aubry, Moine, Moulins, etc.

Allocution de M. J. Walter

Après la Marche Lorraine, brillamment enlevée par l'harmonie Nancéienne, M. Julien Walter, président de l'Union syndicale de l'alimentation, a pris la parole pour exposer diverses notabilités absentes de Nancy ou empêchées.

Citons parmi celles-ci : MM. le préfet ; Henri Mengin, ancien maire ; MM. les sénateurs Lebrun, Michel, Michaux ; MM. les députés Marin, de Warren, de Wendel, Fringant, Mazerand ; M. Astier, procureur général ; M. le recteur Adam ; M. Dreux, président des Chambres de Commerce ; MM. les bâtonniers Ferraux, Parry, Bouleux ; M. Rennesson, président de la Fédération des commerçants ; M. Guériscoas, directeur des contributions directes ; M. Masson, président de l'Union des chambres syndicales de l'Est, inspecteur de l'enseignement technique ; M. le doyen Paul Petit, de la Faculté des sciences ; M. Julien Knecht, président du Syndicat des grains et farines.

M. Julien, ayant remercié l'assistance, M. Walter s'est exprimé en ces termes :

Messieurs, Messieurs, « L'Union Syndicale de l'Alimentation et la Fédération des Commerçants, en s'inspirant de cette réunion, s'étaient tracé un devoir : celui de défendre l'intérêt de la nation, en vous faisant un exposé, par cette conférence, de la question financière de notre pays. »

M. Emile Hinzelin, notre éminent compatriote et conférencier, a bien voulu répondre à notre appel.

Un grand patriote, connu pour son inlassable dévouement aux causes nationales, s'est encore imposé cette lourde tâche, de venir vous dire ce que la France attend de vous.

Est-il besoin de présenter, à Nancy, Emile Hinzelin ?

Tous nos concitoyens ont apprécié depuis longtemps sa verve enfumée et sa parole convaincante.

Il s'est révélé non seulement un des meilleurs hommes de lettres de Lorraine, mais encore le champion le plus hardi de la petite patrie, en célébrant la qualité de la race ; le travail, la volonté tenace, l'abnégation jusqu'au sacrifice de la vie.

On peut dire qu'Emile Hinzelin compte parmi les artistes de la victoire.

Il y a contribué bien avant la guerre, par ses écrits pleins d'aide et de sincérité, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qu'il préconisait aux autres.

Emile Hinzelin prit du service malgré son âge ; et c'est en nous le retrouvant comme officier sur les champs de bataille et ce grand d'honneur lui vaudra de sauver un de ses camarades de combat grièvement blessé.

C'est donc non seulement au titre de grand écrivain, mais encore le soldat qu'Emile Hinzelin peut porter fièrement le ruban rouge sur sa poitrine.

Mais la tâche de bon Français que notre ami avait assumée jusqu'à présent ne lui suffisait pas, il continua encore à lutter pour la bonne cause pendant la paix, et c'est ce qui nous vaut le plaisir de l'avoir aujourd'hui parmi nous.

Permettez-moi de le remercier chaleureusement en votre nom et au nom de toute la Lorraine.

Et vous m'avez autorisé avant de donner la parole à notre ami E. Hinzelin, je vous dirai en quelques mots ce que je pense de l'emprunt.

Je ne veux pas en parler comme un financier.

Et, en dernier lieu, il donne le suprême argument.

« On serait en droit de me dire, poursuit-il, souriant le conférencier : « Vous êtes le conseiller, mais êtes-vous le payeur ? Avez-vous souscrit vous-même ?... »

Et bien ! oui, et j'en apporte ici l'attestation. Voici deux reçus de cinquante mille francs qui résultent de l'échange de bons du trésor que j'ai effectué. »

Cette fois, la bataille est gagnée. On applaudit à tout rompre.

Emile Hinzelin convie chaleureusement son auditoire à faire l'échange de ces bons s'il veut contribuer à la prospérité, au bien-être de la France éternelle.

Le concert

Dès que les applaudissements se sont arrêtés, l'Harmonie Nancéienne joue un air prestement enlevé.

Et, après un court entr'acte, la partie artistique commence.

Mlle Chaulassel, professeur de chant, y collabore avec un brillant, ainsi que M. Pierre Chardard, dans des morceaux variés qui sont particulièrement appréciés par tout le public.

Notre ami Henry Hunziker tient le rôle d'accompagnateur avec son talent et sa maîtrise habituels.

Le « clou » de la soirée est assurément Fernand Rousselot dans ses œuvres lorraines. Chansons de chez nous, poèmes du terroir, sont applaudis sans réserve.

Rousselot est si chante, les dit avec sa sensibilité et sa parfaite connaissance des gens et des choses du pays lorrain.

Mais son triomphe fut vraiment le morceau de circonstance qui avait écrit pour cette soirée de l'emprunt.

Mlle Chaulassel a une belle voix littéraire régionaliste... Elle dégage tout autour d'elle une chaste odeur de foie coupé, une atmosphère de patrie...

Lisez ça. Et puis, convaincus, allez remplir votre devoir de bons Français.

Lorrains, Bayez vos sous !

Dans le fond d'un banon, j'é vu in vieux grand'père.

J' m'ê dit : « a vale ionze ans qu'lo tocién è sinné, ionze ans que les Prussiens ont déclaré let guerre... Dans n'ou villeg, l'ont tout' natli, volé, breulé, D'vant in muhite, i z'ont tout' des vie gens, des bachelles... »

Et pu, ç' a mes dou feuts, massacrés dans des trouts... Lo Félix è Verdun, lo Jules è let Font'nelle

J'è bayé mes affants, oo z'êtes, bayez vos sous !

J'è rencontré in grand poilu que baquessé.

J' m'ê dit : « j' m'ê battu pendant pu d'quoultre lennées... »

On m'ê tojo en-ouyé dans les pu manres endrô... J'en è ming tant qu' j'è pu, sans piehhi, sans alléyes.

J'è été mingt des poux ; j'è été modju des rettes, Ouet' corce eun bête, sach' comme in loup.

J'è bayé à Pays mon elye drô et eune pette... Lo pays è ca b'zan... Lorrains, bayez vos sous !

J'è vu Mosseur Curé en entrant è l'atrière.

J' m'ê dit : « Dans let paix, les homm' se cha-pouillont

Tot préché de s'bell' po des foulais, po des seu-bâties... »

Ah ! lo mond' enn' vâm' chit... m'ê lo bon Dieu (a bon !

Quand let France è d'mandé, i n'è pu d'infidèles, i n'è pu qu' des bonn' gens... et j'è préché è genoux !

Po n'ô p'ô grand' p'ays, po s'ê vic étellelle

Hérétiques et chrétiens, mes frô, bayez vos sous.

Et lo vieux mat' d'acôle, en m'montrant ses aff-bâties...

J' m'ê dit : « J' éran biétiô j'è no' temps su let terre... Les réces que val' paront let pié' de zouc pa-pâties... »

Lo l'ant-l'eu lai' eun successeur d' misère ? Po l'ant' let' soje moins duhhe et les moissions pou blontes

Po l'ant' prantems pu bé et po no' pain mailou

partir des surprises de la vie.

Coupons dans ce livre sage et savoureux un court récit. Le chapitre s'intitule : Un coup de plume.

L'expression est d'un de mes vieux mé-tayers. Il vint me trouver, le mois dernier, quand on décroissait les batteurs.

- J'ai besoin de parler, monsieur.
- Qu'y a-t-il, Cadderou?
- C'est pour la battuse.
- Vous aurez la même que l'année passée.
- Je sais. Elle travaille bien : la paille en place, le sac prêt à charger, rien dessous, et vite.

- Alors?
- Elle coûte cher. Trente-cinq sous le sac d'avoine dépiqué, quarante cent de blé.
- Comme tous les autres. Je ne comprends pas.

- Voilà. Tant de sous font beaucoup d'argent. Les sacs comptés, c'est lourd.
- En proportion de la récolte. Vous versez beaucoup parce que vous touchez beaucoup.
- Monsieur touche sans verser.
- Je devine.
- Oui, je viens vous demander de m'aider, de payer les frais de battage par moitié, comme nous partageons.

- C'est tout un changement dans notre contrat, Cadderou. Il est écrit et signé que, dans l'association, le maître apporte le toit, libre d'impôt et de réparations, la terre, le cheptel de trait et de croit, le train agricole ; le mé-tayer son travail et, comme vous, sa fidélité. D'un mot, tout le capital à fournir est au maître, tout le travail à assurer au mé-tayer.
- Je ne dis pas non.

- Vous avez battu autrefois au féau, ensuite à la traine, et en vertu de ce contrat, ni mon père ni moi ne sommes intervenus, et vous ne l'avez pas demandé. Le mode de battage ne saurait rien changer.

- Ah ! monsieur, les bras et les animaux se prêtent et se rendaient ; on ne payait pas. Mais ces machines ! tant d'argent qu'ils vous prennent, ces gens des batteurs, un argent si vite gagné de leur côté, si long, si dur à faire pousser du nôtre avec ce blé ! Et puis, la moitié pour vous...
- Multipliez par le nombre de mes méta-ries.

- Je n'ai pas calculé.
- Je le pense bien. Autre chose, Cadderou : si j'interviens dans votre travail au sujet du battage, il n'y a point de raison pour que je ne me mêle pas, une autre fois, sur une sollicitation pareille, de votre moisson, de votre vendange...

- Oh ! monsieur, il n'y a qu'un pain. On a tant craint pour lui, on serait si content de l'avoir tout franc pour le manger ! Enfin, voilà cent trente ans que nous sommes avec vous autres. Pas un mot n'a été changé jusqu'ici dans la « police ». Si vous voulez passer un coup de plume là-dessus?

- Ce que je ne puis rendre, de ce dialogue en patois, c'est l'accent, c'est la saveur de l'expression dans le parler natal et le regard confiant qui l'accompagnait.

Je repris :
- Espérons, Cadderou, que nos fils restent encore cent trente ans ensemble, observant et maintenant avec honnêteté nos conventions. Bien que je cède sur une question de principe et que j'ouvre peut-être la porte à des difficultés futures, vous ne m'aurez pas fait appel en vain. Je vous paierai la moitié des frais de battage, à vous et aux autres ; concession n'est point accroc. Je vous l'accorde en mémoire de nos anciens, de tous ceux dont nous venons.

Cadderou acheva :
- Le défunt monsieur aurait dit oui aussi... Et puis il se tint, leva les bras dans un geste de gratitude, ému comme moi devant ces mots évoqués et s'en alla, en tournant son bétail de droite à gauche sur sa tête, d'une oreille à l'autre, pour me saluer.

Jacques LYNN.

Washington, 15 août. — La récente conférence de Londres et la présence de M. Houghton aux dîners officiels et ses entretiens avec MM. Briand et Chamberlain, ont donné naissance au bruit d'une participation plus ou moins directe des Etats-Unis au pacte de sécurité.

L'opinion des milieux officiels est que rien ne justifie une telle supposition. Les Etats-Unis ne s'attendent à aucune invitation de cette nature, et ils ne recevraient une telle invitation, ils déclinent très vraisemblablement à des représentants, afin d'éviter de provoquer une fausse interprétation par leur présence.

Le gouvernement américain a participé à Londres et à Paris à la mise en œuvre du plan Dawes, parce qu'il était directement intéressé, mais quoiqu'il suive attentivement tous les mouvements destinés à affermir la paix en Europe, il considère que la question de la sécurité concerne seuls les pouvoirs européens.

Des Bulgares manifestent à Paris

Paris, 15 août. — Cet après-midi, au moment où M. Kouleff, président, et le docteur Boris Vassoff, vice-président de la Chambre bulgare se préparaient à monter dans un autobus Hôtel-de-Ville-Neully, avenue des Champs-Élysées, non loin du grand palais, une trentaine de Bulgares qui les attendaient se sont livrés à une manifestation hostile.

Des inspecteurs de la police judiciaire se trouvant sur les lieux ont fait monter M. Kouleff et le docteur Boris Vassoff dans l'autobus et, aidés des gardiens de la paix, ils ont dispersé les manifestants, dont deux ont été arrêtés et envoyés au dépôt.

Les deux parlementaires bulgares n'ont eu aucun mal.

LES EVENEMENTS DE CHANGHAI

Changhai, 15 août. — La situation s'améliore graduellement. La majeure partie des caisses des entrepôts reprennent le travail.

COLLISION D'AVIONS

Zurich, 15 août. — Au cours d'exercices aériens aux environs de Duebendorf, deux avions montés par les lieutenants Buclin et Walli sont entrés en collision. Les deux appareils sont tombés d'une hauteur de 300 mètres. Les deux aviateurs ont été tués.

LA GRÈVE DES BANQUES

Incidents à Toulon
Toulon, 15 août. — Les employés de banque en grève se sont livrés ce matin, une manifestation devant un établissement du boulevard de Strasbourg ; ils ont essayé de déboucher deux encaisseurs et sifflé la police. Celle-ci ayant arrêté un des manifestants, l'effervescence se calma.
L'employé a été remis en liberté après avoir subi un interrogatoire d'identité.

L'industrie textile va chômer en Saxe

Berlin, 15 août. — Les négociations qui ont eu lieu hier et aujourd'hui au ministère du travail entre les députés patronaux et ouvriers des industries textile saxonnes n'ont abouti à aucun résultat.
A la suite de cela les patrons de cette industrie ont congédié tous les ouvriers pour le 5 septembre.
Si aucune décision n'intervient en dernière heure, plus de 300.000 ouvriers seront sans travail à cette date.

TUÉ D'UN COUP DE PIED

Cosne, 15 août. — Dans un restaurant de Cosne, M. Sepchat est entré en discussion avec le soldat Bavard, du 4e zouaves, détaché à Cosne, qui lui reprochait d'arriver en retard. Atteint d'un violent coup de pied au ventre, M. Sepchat est resté peu après. Il a laissé une veuve et trois enfants. Le soldat a été remis à l'autorité militaire et incarcéré.

La championne olympique américaine, qui tente, aujourd'hui, la traversée de la Manche à la nage.

La nageuse s'est dirigée immédiatement vers le cap Gris-Nez.
La nageuse est descendue dans un canot et a gagné le cap Gris-Nez.
A 7 h. 1 exactement, elle se mettait à l'eau pour effectuer sa tentative.

Après avoir été celle-ci, elle sera entraînée par Mme Jeanne Sion, Mlle Harrison, le nageur suisse Denneville et le nageur égyptien Heimdi.
A 15 heures, la nageuse avait effectué 17 milles à travers le détroit.
Les courants sont assez violents.
Boulogne-sur-Mer, 15 août. Miss Eberlé, la nageuse américaine qui a pris l'eau ce matin, à 7 h. 15, pour tenter la traversée de la Manche à la nage, a abandonné, vaincue par le froid et la fatigue, cet après-midi, à 3 h. 59. Elle est rentrée à Boulogne à 6 h. 30.

LE FEU DANS UN MAGASIN A PARIS

Paris, — A 12 h. 25, le feu a pris dans un magasin d'appareils électrique, 35, rue St-Anne. Il a été éteint par les pompiers, après une demi-heure de travail. On évalué les dégâts à 500.000 francs.
Au cours de l'extinction, un réceptionnaire M. Veilleroy, âgé de 20 ans, demeurant aux Lilas, lui a été profondément coupé au poignet droit.

DRAME CONJUGAL

Sentis, 15 août. — A Versigny, près de Nanteuil-le-Haudouin, Frédéric Bouscard, né le 5 octobre 1880, Suisse, que sa femme Joséphine Suzanne Kelly, née le 5 mai 1889, à Essergues (Suisse), avait abandonné, lui a tranché la gorge avec un rasoir et s'est suicidé ensuite en se coupant la carotide.

CHRONIQUE REGIONALE

Assemblée générale des chasseurs de Lorraine DES VŒUX

Metz, 15 août. — Ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition Moselle, la « Société des Chasseurs de Lorraine » s'est réunie dimanche à Metz en assemblée générale, sous la présidence de M. Felix Noel, le si dévoué lieutenant de louveterie de Thionville.
Après avoir entendu un excellent discours de M. Noel, les opinions de plusieurs Messins et d'un exposé de M. Michaux, avocat-conseil de la société, l'assemblée a décidé de transmettre à M. le Préfet de la Moselle les vœux ci-dessous :

1° Chiens
Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la quantité de chiens que leurs propriétaires n'ont pas déclarés et qui ainsi échappent à l'impôt.

Dans les communes rurales, la liberté donnée à ces chiens errants qui bien souvent n'ont pas de maîtres déterminés, cause un préjudice incalculable aux chasseurs, surtout au moment de l'époque des couvées et nichées.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Préfet, de bien vouloir MM. les maires, les commandants de brigades de gendarmerie, à exercer une surveillance sur ces chiens nomades et les charger de verbaliser contre les propriétaires qui n'ont pas fait les déclarations prescrites pour les chiens qu'ils possèdent.

Ces mesures auraient pour effet, d'une part de faire diminuer le nombre de chiens errants et autres sans valeur en provoquant par contre une sérieuse économie sur la consommation du grain, et d'autre part, de limiter les possibilités de propagation en cas de rage, sans compter que la mesure contribuerait à un surcroît de recettes pour le Trésor.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accéder à notre demande l'intéressé qu'elle comporte, nous vous prions d'agréer, etc...

2° Création d'un Office national de la chasse

Que soit réalisé le plus tôt possible la création d'un Office national de la chasse, chargé de soutenir et de défendre auprès des pouvoirs publics et des différents ministères, les

Le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la santé publique, le ministre de la justice, le ministre de l'agriculture et du commerce, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air, le ministre de

La saison théâtrale prochaine

Ceux de nos concitoyens qui, attirés par les splendeurs de l'Exposition des arts décoratifs, séjourneront en ce moment à Paris et ont l'occasion de passer quelques soirées à l'Opéra-Comique, peuvent avoir un avant-goût de la troupe du Théâtre de Nancy pour la prochaine saison théâtrale. C'est, en effet, M. Archainbaud, qui, presque chaque soir, dirige l'orchestre. D'autre part, c'est notre directeur, le demi-caractère M. Fralkin, qui chante en ce moment, sous l'égide, les ouvrages du répertoire. On sait, enfin, que M. Archainbaud, qui a composé pour Nancy une troupe exceptionnelle, a réuni comme chefs d'emploi des artistes faisant partie depuis plusieurs années de la troupe stable de l'Opéra-Comique. Mlle Roger comme soprano, demi-caractère, M. Parmentier comme baryton d'opéra-comique, Mlle Villars, de son côté, qui nous revient la saison prochaine, est en ce moment pensionnaire de M. Albert Carré et chante la *Baobab*, *Musique de Carmen* et *Midi de la Vie de Bohème*. C'est tout une tête de troupe où on aura vite rarement réunie au Monnaie ou du Grand-Théâtre de Liège. Voici, au surplus, le tableau des principaux sujets.

Ténors: MM. Fralkin (Opéra-Comique); Mainy-Marville (Monnaie), et Marcoty. Barytons: MM. Parmentier (Opéra-Comique); Bastin, Grandy.

Basses: MM. Valès (Bordeaux), Ferrero. Comiques: MM. Desomer, Léonce, Hanlet. Soprani: Mmes Roger (Opéra-Comique), Nenson (Monnaie), Villars (Nancy, grand opéra-comique).

Mezzos: Mmes Sergine et Perceval-Pauwels. Chanteuses d'opérette: Mlle Demars (Nancy), Cevinne, Blanche Lormont.

Corps de ballet: M. Le Roy, maître de ballet et premier danseur; Mlle Howen, première danseuse noble; Mlle Arnold, première danseuse demi-caractère; Mlle London, travesti.

M. Archainbaud s'est attaché, d'autre part, à préparer un répertoire intéressant. Qu'on en juge:

NOUVEAUTES

Le mariage de Télémaque, de Cl. Terrasse. — *Le Trompeur*, de Silvio Lazzari. — *La Hulka*, de Marcel-Samuel Rousseau. — *L'April de la Mer*, de Henri Rabaud. — *Les Lorrains*, de Gaston Saux. — *Ciboulette*, opérette de Reynaud Hahn. — *Mam'zelle Frotillon*, œuvre posthume de Cl. Terrasse.

Les nouveautés seront mises en scène par M. Albert Carré, qui a promis sa collaboration à M. Archainbaud.

REPRISSES IMPORTANTES

Aida, *Lohengrin*, *le Roi d'Ys*, *la Dame Blanche*, *Phélemon* et *Baucis*, *les Noëes de Figaro*.

REPERTOIRE COURANT

Nigolotto, *Faust*, *Mahan*, *Werther*, *Lakmé*, *Carmen*, *les Contes d'Hoffmann*, *Mignon*, *Mireille*, *la Traviata*, *Louise*, *la Vie de Bohème*, *la Tosca*, *Butterfly*, *le Barbier*, *Pauillasse*, *la Navarraise*, *Cavalleria*, *le Châtel*, *les Noëes de Tancrède*, *la Fille du Tambour-Major*, *la Fille de Madame Angot*, *Bernier*, *le Cœur et la Main*, *la Mascotte*, *les Cloches de Corneville*, *le Tour et la Nuit*, *Véronique*, *Joséphine vendue par ses sœurs*, *les Fédérés*, *Chaste Suzanne*, *le Comte de Luxembourg*, *la Hussarde*, *la Pompe*.

Dans le tramway

Les objets dont la nomenclature est donnée ci-après, peuvent être réclamés dans les bureaux de la Compagnie, 11, avenue de Boufflers, tous les jours ouvrables, de 8 heures 30 à midi et de 14 heures à 18 heures. Les objets sont remis en billets, un paquet coupons de rente, une fourrure plumes, une canne d'enfant, un sac à main.

DIVERS FAITS

LE BEAU PÉPIN

M. Simon Bakmann, marchand de papier à Boulogne-sur-Seine, a porté plainte contre un grand cannu qui, dans un hôtel de notre ville, lui a volé un parapluie de dame, d'une valeur de 500 francs.

BLESSÉS PAR UNE AUTO

Lundi, vers 17 heures, M. Alcide Cambier, 26 ans, directeur de fonderie à Vaucou, se promenait en automobile rue Molitor, se dirigeant vers la place Lobau, quand la direction de sa voiture se brisa. Cette dernière monta sur le trottoir et renversa Mme Marie-Joséphine Tassel, 28 ans, et son fils Louis, âgé de 6 ans, qui regagnèrent leur domicile, 52, rue Molitor.

NOTES SUR LA VIE NANCÉIENNE

L'ÉCLUSE DE JARVILLE VERS LA CALIFORNIE ET LE PONT STRATEGIQUE

Si la plupart des sites de la banlieue nancéienne sont modifiés dans leurs aspects divers avec un souci d'amélioration, il n'en est pas de même de environs de Jarville du côté de la Meurthe. Des causes multiples s'associent pour conférer à des coins jadis rians et poétiques même, une allure sinistre désertique, du moins délabrée.

Tout d'abord, l'arrêt momentané — qui pourrait bien devenir définitif, — des hauts-fourneaux appartenant à la Société des Acieries du Nord et de l'Est, a porté un coup sensible à ce coin particulièrement actif. Sans doute, l'usine est gardée, mais ses chantiers sont vides de matières et de vie. Les mauvaises herbes les envahissent; les mélitès, les armoises, les érigerons du Canada, les chardons forment des champs impénétrables où, il y a onze ans, s'alignaient les dépôts de minerai, les saumons de fonte, les provisions de charbon, etc. Ce sommeil prolongé est bien voisin de la mort.

Les cônes de scories des deux groupes éteints des hauts-fourneaux sont attaqués par les fabricants de ciment de laitier. Leurs flancs sont irréguliers et leur base s'érode. Les paysages qui ont connu les premiers essais d'aviation en Lorraine s'altèrent au point de devenir méconnaissables.

Le service des Ponts et Chaussées a effectué dans ce coin des travaux très importants pour doubler l'écluse. Après trois années de bouleversement, ces échues fonctionnent tant bien que mal. Un pont en ciment avait remplacé celui qui enjambeait le canal. Reçue, au point de vue esthétique, qu'une autre forme n'ait pas été choisie. Pourquoi cette superstructure disgracieuse alors que d'autres procédés techniques pouvaient être employés ?

La double écluse de Jarville, comme celle de Laneuveville d'ailleurs, constitue une curiosité; les moyens mécaniques suarés ont été remplacés par l'électricité: une logette placée entre les deux bassins permet à l'écluseur la manœuvre aisée des portes. Un bateau est éclusé dans le minimum de temps.

Mais cette transformation de l'écluse a eu pour conséquence le comblement partiel, en attendant qu'il devienne complet, de la rigole d'alimentation qui amenait les eaux de la Meurthe dans le canal. Cette rigole avait beaucoup perdu de son importance depuis la création du tronçon du canal de l'Est, qui relie la Moselle au canal de la Marne au Rhin. Néanmoins, elle avait subsisté jusqu'en ces dernières années. Elle était pittoresque, avec sa douve bordée d'ormes et de frênes. C'est là que les professeurs de nos facultés des Sciences et de Pharmacie commencent leurs élèves pour y récolter les plantes aquatiques qui s'étaient multipliées encore lors de la création de l'étang des Pêcheurs à la ligne. Cet étang est également abandonné; aujourd'hui, il constitue un vaste champ où les roseaux, les massettes, les joncs et les herbes folles abondent. La belle nappe n'existe plus. Nous avons encore aperçu cette année, sur une surface très réduite, les fleurs jaunes du linnaïthème fleur-néuphar, amené là on ne sait comment. Bientôt cette jolie plante aura disparu comme tant de choses gracieuses qui faisaient le charme de ces lieux.

Ces espaces, peu à peu comblés par des matériaux divers, deviennent des terrains industriels. Il y a là de quoi construire des usines, établir des chantiers, à proximité du canal et de la ligne de chemin de fer de ceinture. Ces lieux qui relient Laneuveville à Jarville et à Nancy se resserront. Les voies d'eau, comme les voies de fer, comme les tramways en facilitent les échanges et le mouvement, déplacent en les amplifiant les centres d'activité industrielle et économique. Bientôt, la vallée de la Meurthe, de Blainville à Frouard, formera un couloir industrialisé.

Un autre élément de la décrépitude qui frappe ces coins est l'abandon du chemin stratégique autrefois aménagé par le génie. Une chaussée soigneusement installée suivant la rigole d'alimentation, franchissant les dépressions creusées par le lit de la Meurthe, passait sur un pont de bois

AVIS DE DÉCÈS

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service funèbre, convul et enterrement de

Monsieur PAUL DELHERM de NOVITAL

Inspecteur des Eaux et Forêts en retraite pieusement décédé en son domicile, 13, rue des Begonias à Nancy, le 16 août 1925, dans sa 78^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Lesquels auront lieu le jeudi 20 courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Léon IX, sa paroisse, et de là au cimetière du Préville, où se fera l'inhumation.

On se réunira à l'église où le corps sera déposé. De la part du Vicomte de LORLON, son gendre; ses petits-fils: de M. DELHERM de NOVITAL, du capitaine DELHERM de NOVITAL; du capitaine DES ROBERT; de M. Charles de PORTIER de VILLENEUVE, ses neveux.

Nancy, 13, rue des Begonias. Le présent avis tient lieu de faire-part.

DOMBASLE

Mme Adèle DREYFUS; Mme Henri DREYFUS; M. et Mme René BLOCH; M. et Mme Ernest DREYFUS, leurs enfants et petits-enfants; M. et Mme Alfred DREYFUS, leurs enfants et petits-enfants; Mme Alfred BLOCH, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme Charles GERST; Mme Edmond GERST, ses enfants et petite-fille; M. et Mme Benjamin SAMUEL et leurs enfants; M. et Mme MAY et ses enfants, Et toute la famille.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gustave DREYFUS

Conseiller municipal, Officier de l'Instruction publique, Vétérain de 1870

leur fils, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent

Et vous prie d'assister au convoi funèbre qui aura lieu à Dombasle le jeudi 20 août 1925, à 1 heure de l'après-midi.

L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de Lunéville le même jour, à 4 heures.

NI FLEURS NI COURONNES.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

POMPES FUNÈRES DE DOMBASLE.

HAUSSONVILLE

Mme Pierre HUSSON, née PEROT; Mme Lucien HUSSON; M. et Mme Victor PEROT; M. et Mme Lucien LABOUREL et leurs enfants; M. et Mme Emile GASPARD et leurs enfants; Mlle Elisabeth HUSSON; M. et Mme Hubert LACOUR et leurs enfants; M. et Mme Fernand BELIN et leurs enfants; M. et Mme René BAZIN et leurs enfants; M. et Mme François PEROT et leurs enfants; M. et Mme Henri CHONÉ.

Les familles HUSSON, VALLET, PEROT et MICHEL.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre HUSSON

leur époux, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Haussonville, le 18 août 1925, dans sa 61^e année, muni des Sacraments de l'Eglise;

Et vous prie d'assister au convoi funèbre, service et enterrement qui auront lieu le jeudi 20 août 1925, à 10 heures du matin, en l'église de Haussonville, sa paroisse.

PREIEZ DIEU POUR LUI!

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Maurice ERNST

Chirurgien-Dentiste Décédé à Lunéville, le 17 août 1925, à l'âge de 50 ans.

Qui auront lieu le mercredi 19 août, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jacques.

De la part de ses enfants et de sa famille. Domicile mortuaire: Rue de Lorraine, n° 25.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

Monsieur Marcel BONNAUD

Coutelier Décédé à Lunéville, le 17 août 1925, dans sa 47^e année.

Et vous prie d'assister au convoi funèbre et enterrement qui auront lieu le mercredi 19 août 1925, à 3 heures et demie du soir, du domicile mortuaire, 144, rue Saint-Dizier, et de là au cimetière de Préville, où se fera l'inhumation.

Maison mortuaire: 144, rue Saint-Dizier.

PARIS-LONGVY

300 Kilomètres. — 30 août. — 15.000 fr. de prix Course cycliste internationale sur route

LES PREMIERS ENGAGEMENTS

La magnifique épreuve organisée pour la deuxième fois par le Touring-Club Lorrain a passionné vivement les milieux sportifs. Les premiers engagements témoignent que Théo Wynsdaul, le gagnant de 1924, a conservé un vif et sincère souvenir de son exploit et qu'il espère le renouveler cette année avec le même brio.

Des adversaires dignes de lui se mettent sur les rangs.

Notre confrère l'« Auto » annonçait en effet que Victor Kirsch, qui s'employa de remarquable manière dans l'« Auto », de France, qui se sur la liste des routiers. Il faut noter que les noms déjà inscrits désignent aussi les cracks luxembourgeois; c'est ainsi que les Grands Engés ont voulu saisir une inopportune occasion d'affirmer leur dévouement aux vélités. Paris-Longvy, en attendant de conquérir le titre d'épreuve classique, pourra, non sans fierté, revendiquer ses quartiers de noblesse en s'imposant par le nombre et par la valeur de ses « révélations ».

« Les Nancéiens seront de la fête. Krauss ne saurait se tenir à l'écart. Ses camarades ne sont pas gens à le laisser partir tout seul. Dimanche, hélas ! que la malencontreuse chute de Pierre Corini prive de ses moyens le vélériste de G.C.T.N. Mais son compagnon le vaillant de la défense, les couleurs du club, il est bien certain que Grégoire à de plus longtemps supputé ses chances de gain et qu'il se rangera, lui aussi, sous le fanion du starter.

Rapportés que les engagements sont reçus dans les bureaux de l'« Auto », 10, rue du Faurbourg-Montmartre, accompagnés de la somme de 5 francs.

Paris-Longvy est doté des prix suivants: Classement général: au 1^{er}, 3.000 fr., offerts par le Touring-Club Lorrain et l'Association amicale des commerçants de Longvy; au 2^e, 2.000 fr., offerts par la ville de Longvy; au 3^e, 1.000 fr., offerts par les Brasseries de Longvy; au 4^e, 750 fr., offerts par le bascu. Le départ aura lieu le 30 août, à 4 heures, de Pavillons-sous-Bois.

Les autorisations de suivre la course devront être adressées à M. Berguet-Gavroy, 3, rue de Senelle, Longvy, qui délivrera, s'il y a lieu, les fanions ou les « macarons » désignant les voitures officielles du cortège. L'arrivée est est prévue pour 15 heures. Elle sera marquée par des réjouissances populaires à la préparation desquelles nos amis du Touring-Club Lorrain ont voulu convier l'« Est républicain ».

Nous tenons à remercier inlassablement le programme des fêtes que la municipalité lorraine honore de son bienveillant et généreux patronage. — P. Q. R.

JEUNE CYCLISTE NANCÉIENNE

Ce soir, réunion générale à 8 h. 45, au siège, 14, rue de la République.

Ordre du jour: Challenge Devred. Réunion de tous les membres du comité. Présence indispensable des coureurs participant au challenge. Questions diverses.

GROUPE FILE-VITE

Aujourd'hui, à 20 h. 30, réunion des membres actifs, à l'Hôtel du Faisan, 16, rue des Quatre-Étoiles.

Ordre du jour: Challenge Devred; les coureurs Krauss, Detor, Lange, de Beurnmann, Clément, Godel, Miel, Cholet, Serrière, Claude, Sassi, Domercq; de chercher leur point de départ à cette épreuve, sont priés de se faire inscrire.

Paris-Nancy: les coureurs dont les noms suivent: Krauss, Chabnel, de Beurnmann, Lange, Clément, Claude, Sassi, Correzza, Mercier frères, Domercq; de chercher leur point de départ à cette épreuve, sont priés d'être présents à cette réunion.

Ordre du jour du comité: Organisation du Grand Prix de Paris-Nancy; de la Bergère Lorraine; d'une réunion sur piste, d'une fête champêtre et de nuit.

Les membres du comité sont priés d'assister à la réunion.

MOTOCYCLISME

AU MOTO-CLUB LORRAIN

Le règlement du Rally-carros postales De différents côtés les concurrents nous réclament — nombreux — la publication de leur règlement.

CASINO 8 h. 45

En MATINÉE DEMAIN JEUDI à 2 h. 45 Trois Dernières de l'immense succès de la Grande Tournee DENIS

LA POULE DES FOLIES-BERGÈRE

Opérette en trois actes, Musique de SCOTTO. C'est un gros succès de rire. VENDREDI: Reprise de « BAT D'AF ».

GRANDE TAVERNE

A 2 h. 30, GRANDE MATINÉE de MUSICAL-HALL à tarif réduit. — A 8 heures 30: La gros Succès parisien

MA BOUCHE SUR TA BOUCHE

avec le concours de Mademoiselle Jeannine ARNAUD, du Trianon Lyrique

CINÉMA STANISLAS

(Terrasse de la Pépinière) Seul Etablissement en plein air à Nancy Aujourd'hui à 20 heures 30 PROGRAMME SENSATIONNEL avec

GRAND'MÈRE

Grand drame de Maurice KEROUX avec Geneviève FELIX, Mlle JALABERT, Constat REMY, Régine DUMIEN, etc.

LA-HAUT

Comique en deux parties. Actualités — Documentaires, etc., etc.

OLYMPIA - CINÉMA

Aujourd'hui soiré à 8 heures 30

LA FILLE DE L'AIR

Grand Film d'acrobaties aériennes exécutées par une femme. DODOCE à des principes (comique).

PHOCÉA - CINÉMA - THÉÂTRE

SALLE DEGLIN Aujourd'hui, Soirée à 8 heures 30

PATHE JOURNAL, actualités

JANETTE ROMANCIÈRE, comédie.

"L'AVENTURIER"

Film français d'après la pièce de CAPUS avec Jean ANGELO le créateur de « L'ATLANTIDE ».

CINÉ - PALACE

Marie PICKFORD dans

ROSITA, Chanteuse des Rues

MAJESTIC - CINÉMA

EN MATINÉE ET EN SOIRÉE Un grand Film hors série

Le TIGRE DE L'ESCURIAL

avec Blanche Swott et Pauline Starke. La célèbre vedette Monty Banks dans

PLOUM chez les CANNIBALES

Les actual. de Pathe-Journal et Filmest. Documentaire colorié: Insectes imitateurs.

LIVERDUN

Bel acte de probité. — Le 16 août, dans la soirée, M. Chappuis Henri, économe à la prison de Nancy, a trouvé sur le bureau d'intérêt commun n° 9, entre la File et le port métallique, un sac à main contenant quelque argent et plusieurs photographies. Déposé à la gendarmerie, ce sac a été remis, quelques instants après, à son propriétaire, Mme Gene Lucien, débitante à Frouard, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, qui l'avait perdu au cours d'une promenade à bicyclette.

MEURTHE-&MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE NANCY

POMPEY

Avis de la mairie. Le maire avise les ha-

ARRONDISSEMENT DE TOUL

Renversé par une auto

MM. Lindperg Camille, 36 ans, brigadier; Dussaussois Charles, 34 ans, brigadier; meunier faubourg Saint-Evre à Toul, et Charlois Jules-Adrien, 31 ans, habitant Errouves, biondit la Justice, tous trois employés de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, quittant la gare à bicyclette à 6 heures du soir, leur travail fini, pour regagner leur domicile. Ils tenaient la droite de la route, lorsqu'à l'angle de l'avenue Victor-Hugo et du chemin conduisant à la gare, à hauteur des chantiers qui y donnent accès, ils croisèrent M. L... associant à Toul, qui allait en camionnette prendre livraison de marchandises.

La course d'un très petit rayon formée par la bifurcation de ces deux voies ne permit aux bicyclistes et à l'automobiliste de s'apercevoir qu'au moment où ils se croisaient.

M. Lindperg, que suivait M. Charrois, put passer sans encombre; ce dernier qui tenta de trotter à travers les ornières de sa bordure ne put se garer assez vite, la cause nette qui le heurta et le projeta sur la chaussée. Il recut dans sa chute diverses contusions heurtées sans gravité; quand à sa bicyclette, d'une valeur de 500 francs, elle a été très endommagée.

C'est au moment où M. L... achevait son virage que la collision se produisit. Il arriva assésit son véhicule, aidé M. Charrois à se relever. Les bicyclistes ont déclaré ne pas avoir entendu l'appareil de l'automobiliste qui affirme l'avoir acroché à diverses reprises, notamment au moment où il effectuait son virage.

Valeur de légumes

Nous avons relaté le vol de légumes commis au commencement du mois de juillet dernier, au préjudice de M. Armand, propriétaire du Charlot-d'Or à Toul.

À la suite des renseignements recueillis par l'enquête de police ouverte à la suite de la plainte de la victime de ce vol, la gendarmerie vient de procéder à l'arrestation d'un manoeuvre italien, Giuseppe Capoletto, 23 ans, qui habitait au moment du vol au café Franco-Italien, place Croix-de-Fuc, à Toul.

Il a été établi que Capoletto, dans les jours qui suivirent ce vol, offrit à un de ses compatriotes, habitant à Errouves, un exploit établissement « Au Bon Coin » M. Mauro Eugene, de lui vendre un certain nombre de litres de liqueur. Ce dernier, se doutant de la provenance de ces boissons refusa de les acheter et, comme il demandait à Capoletto s'il faisait de la représentation celui-ci lui répondit: « Je fais un peu toux les métiers ».

L'inculpé, qui a été arrêté et que le Parquet a fait écrouer à la maison d'arrêt, ne avoit tenu les propos dont M. Mauro affirme l'exactitude.

FOU

Il joue du couteau. — M. Hanonick Victor, 42 ans, affûteur aux usines de Fouq, demeurant dans cette localité aux côtés de la Croix-de-Mission, se promenait sur la route nationale, en compagnie de ses parents, lorsqu'à hauteur de Grandmoulin il fut rejoint par un Algérien, pris de boisson, qui lui demanda du feu. M. Hanonick lui en ayant refusé, l'Algérien s'arma de son couteau et chercha à lui en porter un coup, qu'il put éviter. A ce moment passait à bicyclette M. Lefèvre Gilbert, employé à la gare de Fouq; voyant le danger couru par M. Hanonick, il sauta à bas de sa machine et désarma son agresseur, qui s'enfuit.

La gendarmerie recherche l'auteur de cette agression.

Entre mariniers. — Deux mariniers dont les bateaux se croisent non loin de l'écluse de la gare de la Marne au Rhin, territoire de Fouq, les sieurs Quénoy Daniel, 48 ans, conduisant le bateau « Silence » et Donné Georges-Albert, pilotant le chaland « Ashavérus », s'assallèrent à coups de pierres et de morceaux de charbon; le tonneau était descendu de son bateau pour avoir des projectiles en plus grande abondance.

M. Quénoy, qui est allé se plaindre à la gendarmerie, dit ignorer pourquoi Donné l'a ainsi assailli. M. Quénoy a donc écrit à M. Hanonick, qui réponde à l'attaque dont il était l'objet.

LIVERDUN

Bel acte de probité. — Le 16 août, dans la soirée, M. Chappuis Henri, économe à la prison de Nancy, a trouvé sur le bureau d'intérêt commun n° 9, entre la File et le port métallique, un sac à main contenant quelque argent et plusieurs photographies. Déposé à la gendarmerie, ce sac a été remis, quelques instants après, à son propriétaire, Mme Gene Lucien, débitante à Frouard, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, qui l'avait perdu au cours d'une promenade à bicyclette.

Nous adressons à cet honnête homme nos

Faites Divorc

UN FIANCÉ EST L'ENJEU D'UN COMBAT DE BOXE ENTRE DEUX JEUNES FILLES

Londres, 17 août. — Deux jeunes filles se disputent le cœur et la main d'un jeune homme du quartier Clerkenwell, également éprié de chacun d'elles. Des amis communs, consultés, déclarent qu'il fallait en appeler au jugement de Dieu.

Les deux jeunes filles devaient se rencontrer en champ clos et la main du jeune homme serait l'enjeu du combat. L'arme choisie était... une paire de gants de boxe.

Après un entraînement de quelques jours, les deux championnes se rencontrèrent, hier soir, dans une salle de restaurant, à Clerkenwell. Le match comportait six rounds d'une minute.

Le premier round se passa sans incident. Au second, l'une des combattantes reçut un uppercut qui pensa la faire choir. Elle se remit et lutta vaillamment jusqu'au quatrième round où, sur un vigoureux direct du droit à la mâchoire, elle éclata en sanglots. Son frère, qui jouait le rôle de second, jeta l'éponge et le match fut déclaré terminé.

La championne victorieuse sortit triomphalement au bras du fiancé qu'elle avait gagné.

énergique, poing fermé. C'est que ce n'est pas la fin de ma carrière. L'époque où la femme mourait d'une peine de cœur est révolue. Il n'y a pas de meilleur baume pour un cœur meurtri que le travail, le dur travail, et, à partir d'aujourd'hui, je vais me donner tout entier à ma tâche pour mon pays et pour mon sexe. Je prouverai qu'il en faut beaucoup plus pour briser le courage d'une femme comme moi.

ASPIRINE USINES DU RHÔNE

LA CHASSE AU LEOPARD DANS LE BOIS DE BOULOGNE

Les Parisiens, hier, s'abordaient déjà au cri de : « As-tu vu le léopard ? » Cette locution fera fortune aussi bien que le « Merci pour la langouste bleue ». Le léopard abyssin — une femelle baptisée Art, mais hélas ! ne répondant plus, pour le moment, à ce nom — sera servi à la sauce piquante sur les menus de toutes les prochaines revues.

En attendant, le léopard évadé, qui doit, dans les maigres fourrés du Jardin d'acclimatation, se ronger les griffes d'une liberté exempte de viande saignante, s'acharne à ne pas manifester sa présence. C'est peut-être un mal, mais c'est aussi un bien.

Ce que nous redoutons, nous dit M. Séguin, administrateur du Jardin d'acclimatation, c'est que l'estomac creux de cette bête extrêmement sauvage — il y a deux mois qu'elle fut capturée — ne s'en prenne à des promeneurs, à des enfants.

Le léopard, nous a-t-on dit d'autre part, a un faible pour les petits chiens, mais les petits chiens sont tenus en laisse et la bête carnivore n'a aucune chance de déjeuner d'un toutou de Poméranie ou d'un fox truffé. Il y a bien les biches dont il est friand, mais ces dernières bêtes, aux grands yeux larmoyants sont aussi invisibles au Bois que le léopard lui-même.

LA CHASSE 1925

Dans le monde sportif, nombre de chasseurs ont apprécié la fabrication des douilles, boîtes et plomb de chasse de la Société Française des Munitions, cette grande firme perfectionne chaque jour ses produits qui donnent au Chasseur le maximum de rendement. Exigez de votre armurier les cartouches chargées avec les éléments de la **Sté F^{ce} des Munitions**.

VOLEURS D'AUTOS PARISIENS ARRÊTÉS A AMIENS

Deux individus, montés dans un torpédo, se présentaient au garage Demattre, d'Amiens, et offraient leur voiture pour 10,000 francs. Cette machine était à l'état de neuf et le garagiste remarqua que le numéro était maquillé et les papiers truqués. Il prévint la police, après avoir donné rendez-vous aux deux automobilistes dans un grand café, soit-disant pour leur présenter un amateur.

La police appréhenda les deux individus au moment où ils stoppaient devant le café désigné.

Ils furent conduits au poste, mais, au moment d'y entrer, l'un d'eux prit la fuite. Une chasse à l'homme fut organisée, et on le rejoignit.

Les voleurs ont déclaré se nommer Albert Hazebrouck, né à Lille, demeurant à Paris, 31, rue Labat, et Robert Taillet, né à Paris, sans domicile fixe. Hazebrouck reconnaît avoir volé cette voiture à Montmartre, le 15 août. Elle portait le numéro 231 F. 6. Son propriétaire doit habiter la région de Bourges.

Le second voleur, Taillet, prétend qu'il ignorait que la voiture fut volée. Tout permet de croire que ces deux individus sont des spécialistes et ont précédemment volé des autos à Rouen et au Havre.

TROIS JEUNES GENS ONT ÉTÉ TUÉS DANS L'ACCIDENT DES ERCHINS

Le terrible accident que nous relations succinctement a coûté la vie à trois jeunes alpinistes de Grenoble, MM. Maurice Blanc, dessinateur industriel ; Emile Lombard et Louis Leclerc, originaire de Cherbourg, ingénieur, avaient décidé de faire, dimanche, l'ascension du sommet des Erchins, d'une hauteur de 4,000 mètres.

Survant l'habituélement observé, les touristes devaient monter la montagne par

Aucun espoir n'était permis : tous trois devaient avoir succombé. Les témoins impressionnés de ce drame remontèrent à l'en droit où gisaient leurs camarades inertes. Les crânes ensanglantés et défoncés attestaient qu'ils étaient arrivés à la tête première sur la roche. Les malheureux avaient dû être assommés sur le coup.

Il ne restait plus qu'un pieux devoir à remplir : demander qu'on vint enlever à la montagne ses trois victimes. C'est à quel s'employa le maire de la Berardie, petit hameau situé au bas de la montagne. L'accident n'avait été connu qu'à 30 heures. Il fallut attendre jusqu'à ce matin pour monter la-haut, et cet après-midi, un triste cortège redescendait de la Berardie. Tandis que la cloche de la petite chapelle tintait le glas, les trois cadavres étroitement enveloppés dans des couvertures et portés chacun sur les épaules de deux guides, descendaient lentement des pentes rocheuses qu'éclairait un clair et joyeux soleil. Ils reposent maintenant, entourés de cierges vacillants, dans la petite chapelle de Notre-Dame-des-Neiges.

LES DIX COMMANDEMENTS DES PIETONS ET AUTOMOBILISTES

Le service de la sécurité publique de la police de New-York vient d'édicter un règlement de la circulation en dix articles, dont cinq s'adressent aux piétons et cinq aux automobilistes.

Pour que nul n'ignore les « tables de la loi », la police a organisé un défilé original, qui commença ce matin à parcourir les principales voies de la métropole. Il se composa de dix chars exhibant chacun en lettres énormes un des commandements. Cette procession poursuivra pendant une semaine sa propagande.

Voici, dans l'ordre, les dix commandements. Pour les piétons : 1° Traverse les rues seulement aux points indiqués ; 2° Attends que les véhicules soient arrêtés ; 3° Ne fabrique pas derrière une voiture ; 4° Ne traverse pas au diagonal, mais tout droit ; 5° Regarde auparavant à droite et à gauche.

Pour les chauffeurs : 1° Prends garde aux enfants ; 2° Cède parfois le pas au piéton ; 3° Conduis toujours prudemment ; 4° Sois bon pour tes freins ; 5° Étudie souvent ton règlement et suis-le, car c'est la loi.

UNE GRAVE AFFAIRE D'AVORTEMENT

Une courtière en pharmacie de Beaumont-sur-Oise, Mme veuve Berthon, vient d'être mise par le commissaire Gasnier, de la première brigade mobile, à la disposition de M. Didier-Durand, juge d'instruction à Versailles.

Cette femme avait été dénoncée à la police comme ayant commis de nombreux avortements dans la région, notamment à Beaumont-sur-Oise, Nogent-sur-Oise, Viarmes, Anières-sur-Oise et Creil.

Plusieurs femmes sur qui elle exerça ses criminelles manœuvres, ainsi qu'un pharmacien voisin de la gare du Nord qui fournissait à la faiseuse d'anges des instruments spéciaux et des substances toxiques, seront également poursuivis.

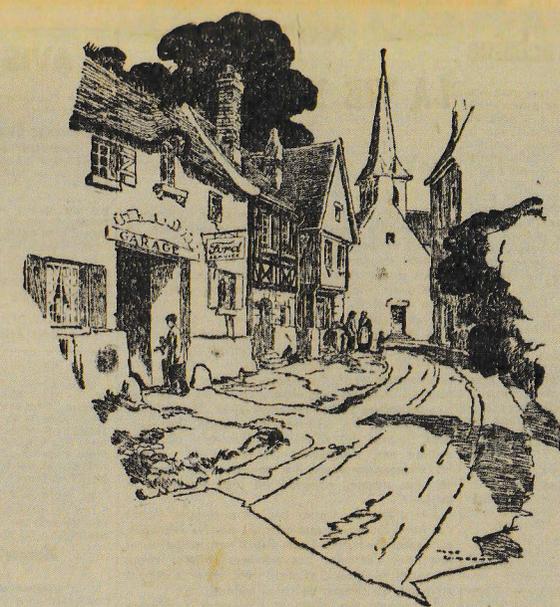
Il convient de signaler que, dans les localités où opérait la femme Berthon, la natalité avait sensiblement diminué.

C'est ainsi qu'à Viarmes les naissances et, pour la durée d'un trimestre, variaient, il y a quelques années, de 30 à 35, et étaient tombées l'an dernier à 20. Cette année enfin, en trois mois, deux seulement sont venus au monde.

ON VA CONSTRUIRE A NEW-YORK UN GRATTE-CIEL DE 63 ÉTAGES

Le Woolworth Building, à New-York, qui, depuis vingt ans, avec ses 55 étages et ses 24 mètres de hauteur, tient le premier rang parmi les gratte-ciel du monde, va se trouver relégué à la seconde place.

On se propose, en effet, de construire près de la gare Centrale, dans la 42^e rue, un immeuble de 63 étages surmontant un édifice pyramidal de 44 étages disposés en terrasses superposées.



LE RETOUR ASSURÉ

Combien de parties de plaisir et de voyages d'affaires en automobile, fâcheusement interrompus par un accident mécanique et l'impossibilité de trouver immédiatement à proximité, la pièce de rechange nécessaire. Avec la Ford rien à craindre : indépendamment de sa robustesse proverbiale qui supprime les causes de pannes mécaniques, le premier stockiste Ford rencontré vous sortira d'embaras pour une somme minime.



Torpédo 12.500 Frs. Prix Bordeaux

1.200 stockistes Ford en France: 75% des pièces de rechange coûtent moins de 8 frs.



Automobiles Ford S. A., 33, Boulevard Albert 1^{er}, BORDEAUX. AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE

Marvellieuse Crème de Beauté INALTÉRABLE PARFUM SUAVE

REINE DES CREMES

PARIS J. LESQUEDIEU PARFUMEUR

En vente partout, 64^e Magasin, Coiffeurs, Parfumeurs

UN ENFANT VA DE PARIS A LYON SUR LE SOUFFLET D'UN WAGON

À l'arrivée en gare de Perrache du rapide 23 bis, venant de Paris, on a découvert sur le soufflet de communication, entre deux wagons, un gamin de quatorze ans qui dormait à poings fermés.

L'enfant déclara être Henri Roux, habitant chez ses parents, 36, rue des Trois-Frères, à Paris et expliqua que faisant partie d'un groupe de boy-scouts partant en excursion, il était arrivé en retard à la gare de Lyon, mais que ne voulant pas manquer l'occasion d'un bon voyage, il était monté dans le premier train en partance.

Au domicile du jeune « touriste » on n'avait pas encore hier soir de ses nouvelles. Mais délégué en compagnie de la Compagnie P.-L.-M. s'y était présenté, venant réclamer sur place le prix du voyage effectué en fraude par le fils. Afin d'éviter des poursuites, M. Roux a soldé le prix d'un billet Paris-Lyon en troisième classe.

VALTINE

Aliment préféré des enfants

Facile la dentition. Aide à la formation des os. Son goût agréable plaît à tous les enfants.

ECHANTILLON GRATUIT

12, rue de la Tour-des-Dames, PARIS



LA FEMME REPUDIÉE DE MUSTAPHA KEMAL COMPARE SON SORT A CELUI DE JOSEPHINE

« La Joséphine d'aujourd'hui ? C'est ainsi qu'elle se désigne elle-même, dans une interview qu'elle a accordée à un correspondant du « People », Latif Hanoum, femme de Mustapha Kemal, qui vient de voir son mariage annulé par une décision présidentielle en date du 5 août.

« Oui, et elle dit, en y insistant, c'est l'histoire de Napoléon et de Joséphine qui se répète. J'aime beaucoup mon mari et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour l'aider à réaliser ses ambitions. Mais notre union est désormais un obstacle à de nouveaux succès. Comme ce fut le cas pour Joséphine, c'est la femme qui devait être sacrifiée. Je ne formulerais cependant aucune plainte. Si notre séparation doit aider à son bonheur, l'en sera heureuse et libre, quoique je ne puisse me défendre d'un serrement de cœur lorsque parfois je songe à ce qui a été... »

Et Latif Hanoum, invoquant le passé, expose, d'une façon assez mystérieuse, comment le président de la République turque a été conduit au divorce.

« Notre union, dit-elle, fut un mariage d'amour, et vous devez entendre cette expression

BULLETIN COMMERCIAL

du 18 août 1925

BOURSE DE COMMERCE
Ouverture

Blés. — Tendence faible. — Base de liquidation 124, courant 123.50, 123.25, 123 payés, prochain 124 payé, septembre 124, 123.75 payés, 1^{er} octobre 123.50, 123.25 payés, 2^e octobre 123.25, 123 payés.

Farines. — Tendence sans affaires. — Base de liquidation 168, courant 168 nominal, prochain 159 nominal, septembre-octobre 159 nominal, 4 derniers 158 nominal, novembre-décembre 158 nominal.

Alcools Hires. — Tendence ferme. — Courant 800 payé, septembre 790 à 810, octobre 475 nominal, 3 d'octobre 710 nominal.

HALLES CENTRALES
Bœuf. — Vente calme, cours sans changement.

2.800 halles. — Août 666, septembre 662, octobre 650, novembre 640, décembre 630, janvier 624, février 616, mars 610, avril 604, mai 607, juin 611, juillet 614.

New-York. — Ouverture. — Octobre 2371, décembre 2364, janvier 2363, mars 2345.

New-Orléans. — Ouverture. — Octobre 2272, décembre 2260, janvier, mars incotés.

Alexandrie. — Ouverture. — Août inc., octobre 3075, décembre 3060, novembre 4410, janvier 4295.

Alexandrie. — Clôture. — Août 3060, octobre 3062, décembre 3062, novembre 4363, janvier 4285.

Liverpool. — Clôture. — Octobre 1247, janvier 1240, mars, mai, juillet incotés.

Liverpool. — Clôture. — Américains : août 1270, septembre 1253, octobre 1243, novembre 1232, décembre 1220.

BOURSE DE NANCY

du 18 août 1925

ACTIONS. — Banque du Rhin 400; Distillerie de la Côte-d'Or 720; Pignal Bnoist 150; Grande Huilerie de 1254 750; Brasserie de Tanonville 850; Docks Renoist 325; Haut-Rhin anc. 700, nouv. 700; Alsacienne Lorraine d'Electricité 627; Lorraine d'Electricité (part) 1100; Reibrain 900; La Loue 224; Immobilière de Champeigne 485; Eau de Ribemont 870; Alsacienne de Constructions Mécaniques 2375; Marine-Houppart 633; Compagny 774; Delattre et Frougeux 1800; Longwy nouv. 751; Micheville 805; Domprey 510; Saurines

Elegance.

POUR VOUS MADAME.

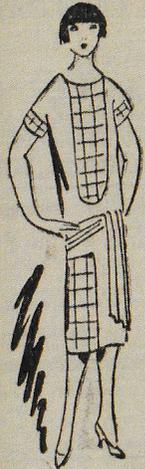
J'ai vu cette Semaine.

Par ARIANE

Dernières toilettes de campagne

Bientôt nous aurons une période plus intéressante pour la mode... en les mois de vacances sont toujours pour elle un moment stagnant... et je puis dire l'Avant que l'été soit achevé dans la réalité, il l'est définitivement dans ce domaine capricieux et insaisissable... Cette apparente torpeur ne signifie pas cependant qu'il n'y ait rien du tout à dire, car, jamais, au contraire, comme en ce moment on ne chuchote tant la mode prochaine...

On sait que nos grands couturiers élaborent en ce moment des quantités de nouveautés dans un prétendu mystère, mystère qu'ils désirent en effet des plus complets; mais qui, cependant, laisse passer sous les portes des ateliers de créations, des petits vents qui renseignent un peu tous ceux qui sont à l'affût. Il paraît donc que la robe chemise serait morte comme serait morte le fameux collier sans couture et bien souvent sans taille. Quo l'on emploierait beaucoup plus de tissu, que les tailles reviendraient à leurs places normales, que la forme cloche ou en forme aurait toutes les faveurs de l'élegance prochaine.



vingt centimètres pour les manteaux, ce qui est suffisant.

La fourrure sera très en vogue surtout le castor, la taupe, le vison, la civette, le baroudouky, pour les garnitures, les cols, les bandes qui ornent les manches et le bas de nos manteaux; bien entendu, la loutre sera toujours à la mode. Le renard fera aussi de belles garnitures de cols châles...

Pour l'automne, c'est toujours les lainages moelleux et quadrillés dans les tons de rouille qui ont le plus de succès. On fait actuellement des kashas de ce genre vraiment merveilleux.

Ainsi la toilette reproduite dans cette colonne et qui est en kasha rouille et kasha quadrillé rouille et bois de rose. A la taille, ceinture large de forme bayadère entièrement plissée.

ROBES DE JEUNES FILLES

La grâce des jeunes filles demande des robes nécessairement simples et dont la coupe n'écrase pas leur allure gracile. Il ne serait question de godets rapportés pour ces formes, mais les plissés, les petites fronces et nids d'abeilles ornent joliment les robes droites et donneront quelque ampleur à leur silhouette juvénile sans toutefois l'écraser ni l'alourdir.

Les toilettes reproduites dans cette colonne sont très indiquées pour les jeunes filles. L'une est en

Les vêtements, fentes les manteaux et les jupes, seront toujours assez courts, mais toutefois devront se tenir pas à plus de quarante centimètres du sol pour les jupes et de trente-

Les vêtements, fentes les manteaux et les jupes, seront toujours assez courts, mais toutefois devront se tenir pas à plus de quarante centimètres du sol pour les jupes et de trente-



LES TABLIERS D'ENFANT POUR LA MAISON

Ces sont de gracieux tabliers qui sont plutôt une œuvre que des objets de préservation tant ils sont élégants et précieux... Aussi les mettra-t-on lorsqu'il y aura quelques petites amies et que l'on fera la dinette.

Les premiers, en toile tannée rose azalée, se croise derrière à l'aide de deux pattes boutonnées. Le devant s'orne d'un jour à fils tirés formant quadrilles. Au milieu de ces quadrilles sont appli-

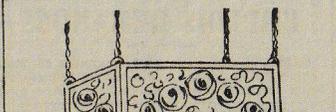
LES JOLIS SACS

Il s'en fait actuellement de fort jolis en peau martelée et rebrodés de sombres pierres ou décorés de fines guirlandes au cordonnet, dans les teintes vives. Ces sacs s'ornent le plus généralement d'un long gland en cordonnet.

D'autres, plus simples, sont d'un joli effet exécutés en moire ou en soie sombre rebrodés d'une guirlande de fleurs multicolores. Ces sacs mer-

PLAFONNIER

Celui-ci est tendu de pongé orange. De pongé aussi le haut volant légèrement froncé sur la monture. Les panneaux qui forment les côtés du plafonnier sont réalisés par des appliques de soie de



QUELQUES TRAVAUX A L'AIGUILLE

Agréables et faciles à confectionner soi-même, voici d'abord un porte-aiguille qui se compose de deux côtés recouverts d'une cretonne imprimée ou brodée, puis doublé et réunis par un surjet sur un des côtés. On garnit l'intérieur de quelques feuilles de fia-



...Les toilettes dans la grande planche de cette page:

La première à gauche est en « tisselle » nacré de belle teinte framboise. Cette toilette des derniers beaux jours passés à la campagne s'orne d'entre-deux de grosse dentelle écru formant dents très pointues.

La seconde est en mousseline de soie orange à gros pois noirs et rouille; le corsage est souple et la jupe est taillée en forme.

Puis c'est une robe en crêpe de Chine bois de rose; corsage souple et quelque peu drapé à la taille, jupe plissée ornée de pans drapés sur les côtés.

La dernière robe est en taffetas souple; d'allure très jeune et très style, elle est ornée de petits bouquets brodés; le fond est rose, les bouquets sont bleus et verts.

La robe que l'on a reproduite dans cette colonne est en kasha bois de rose avec une garniture de kasha écossais vert et bois de rose.

BLOUSE BRODÉE

Pour les tailleurs d'automne, voici une jolie blouse brodée qui pourra être faite en crêpe de Chine, en marocain, etc. Sur chaque côté du devant, ménagez un ganache sur lequel vous glisserez un groupe de plis; le décolleté s'ornera d'un petit col que vous broderez joliment à l'anglaise. Les manches se terminent par un jour simple formant outlet. Le devant s'ouvre sous une patte garnie de boutons de nacre. Ces boutons se retrouvent terminant les bandes plissées du devant.

CONSEILS & RECETTES

Contre l'acné, voici une recette dont on se trouve bien:
Borax, 10 grammes; eau de guinauve, 250 grammes.

Méler. Après la toilette, mettre alors des compresses ainsi imbibées sur les parties atteintes; les garder quelques minutes et laisser ensuite sécher sans essuyer.

Pour calmer les maux de dents, il suffira de mettre sur un coton et d'appliquer sur la partie malade, surtout si c'est une dent creuse, quelques gouttes du mélange suivant:



La grâce des jeunes filles demande des robes nécessairement simples et dont la coupe n'expose pas leur allure gracile. Il ne s'agit pas de question de modes, d'appareils pour ces formes, mais les plissés, les petites fronces et mords d'abillés ornent joliment les robes droites et donnent quelque ampleur à leur silhouette juvénile sans toutefois l'écraser ni l'alourdir.

Les toilettes reproduites dans cette colonne sont très indiquées pour les jeunes filles. L'une est en



crêpe de Chine blanc à larges pois bleu clair ; le corsage est souple mais assez plat et se taille kimono ; la jupe, réalisée au corsage sous, la ceinture de même tissu, est plus ample et s'orne de volants finement plissés.

La seconde toilette est en kasha beige, quadrillé, vestif et des pinces sur les côtés resserrent les hanches, un col et jabot plissés en crêpe de Chine beige donnent de l'ampleur à la poitrine quelque peu étroite encore.

LES TABLIERS D'ENFANT

--- POUR LA MAISON ---

Ce sont de gracieux tabliers qui sont plutôt une parure que des objets de préservation tant ils sont élégants et précieux... Aussi les mettra-on lorsqu'il y aura quelques petites amies et que l'on fera la dinette.

Le premier, en toile tataro rose azalée, se croise derrière à l'aide de deux pattes boutonnées. Le devant s'orne d'un jour à fils tints formant quadrilles. Au milieu de ces quadrilles sont appli-



quées des têtes d'enfants imprimés sur crêtonne et soulignées tout autour d'un point de tige de teinte foncée. Des rubans bleus sont disposés sur ce tablier.

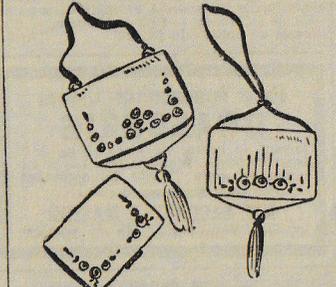
Le second, de forme chasuble, à les deux côtés des épaules réunis par des nœuds de ruban. Une broderie de rous pois au plumetis et du feston ornent tout le tablier. Pour plus de fantaisie, on a brodé des petits personnages et des sapins vert foncé et orange au point de chaînette.

FOURURES MASSON 54, rue St-Jean
ECHARPES et RENARDS en tous genres
TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS - PRIX D'ÉTÉ

LES JOLIS SACS

Il s'en fait actuellement de fort jolis en peau matrasée et rebrodés de sombres pierrieres ou décorés de fines guirlandes au cordonnat, dans les teintes vives. Ces sacs s'ornent le plus généralement d'un long gland en cordonnat.

D'autres, plus simples, sont d'un joli effet exécutés en moire ou en soie sombre rebrodés d'une guirlande de fleurs multicolores. Ces sacs met-

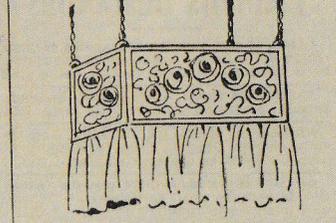


veilleurs et souvent artistiques sont accessibles à toutes par leur confection facile, ne demandant qu'un peu de soin et d'adresse. La broderie peut aussi être remplacée par une autre décoration : peinture avec couleurs spéciales pour soie, ou applications cernées d'une ganse, ou mieux d'une rangée de perles. Ces sacs s'assortissent à la toilette soit par le tissu, soit par la garniture devant rappeler un détail marquant de celle-ci.

Apprenez sur place ou par correspondance la
STÉNO-DACTYLO
au 144th JAMET-BUFFEREAU
Boulevard de NANCY, 22, Fils St-Jean, PROGRAMME GRATUIT.

PLAFONNIER

Celui-ci est tendu de pongé orange. De pongé aussi le haut volant légèrement froncé sur la monture. Les panneaux qui forment les côtés du plafonnier sont réalisés par des appliques de soie de



couleurs multicolores, découpées et cernées d'une souache donnant assez bien l'illusion des vitraux. Cet effet est aussi original que nouveau.

Notre croquis peut être interprété avec un entre-deux au gros crochet encadré d'un biais de couleur.

Nettoyage des fournaies :

Les fournaies sombres se nettoient avec de la sciure de bois ou mieux encore avec du son dont on les frotte à rebrousse-poil.

Les fournaies blanches se nettoient à la magnésie calcinée ou à la craie.

L'hermine se lave dans l'essence minérale. On la frotte à contre-sens puis on laisse évaporer à l'air. Une fois sèche, frottez-la en tous sens avec de la poudre de talc.

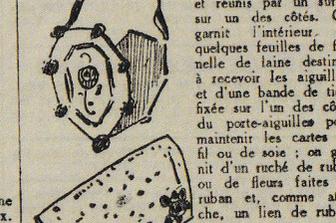
Pour relustrer la fourrure mouillée, il faut l'étendre sur une table et la saupoudrer d'acide borique en pailettes, la laisser ainsi toute la nuit. Le lendemain, l'acide borique aura absorbé l'eau et la poussière. Il suffira alors de brosser dans le sens des poils.

Lorsqu'une fourrure sera simplement déshuâtée, il suffira de passer dessus, dans le sens des poils, une fine éponge imbibée d'essence de térbenthine et on laissera ensuite sécher au grand air.

QUELQUES TRAVAUX

--- A L'AIGUILLE ---

Agreables et faciles à confectionner soi-même, voici d'abord un porte-aiguille qui se compose de deux côtés recouverts d'une crêtonne imprimée ou brodée, puis doublé et réunis par un surjet sur un des côtés. On garnit l'intérieur de quelques feuilles de flanelle de laine destinée à recevoir les aiguilles, et d'une bande de tissu fixée sur l'un des côtés du porte-aiguilles pour maintenir les cartes de fil ou de soie, on garnit d'un ruche de ruban ou de fleurs faites en ruban et, comme attache, un lien de ruban.



L'autre objet est un porte-cartes de forme originale, fait en moire négre brodé de deux grosses fleurs en soies vives.

Le porte-cartes se fait en deux parties réunies par un surjet intérieur que l'on dissimule sous une fine cordelière. La doublure est fendue en pochettes bordées d'un liseré.

Pour remettre à neuf les chaînes d'argent :

Prenez un flacon à col droit d'une contenance d'au moins un demi-litre, versez-y deux tiers d'eau et de savon, celui-ci coupé en petits morceaux très fins.

A ce moment ajoutez les sautoirs et les chaînes d'argent et agitez le flacon pendant au moins cinq minutes. Lorsqu'il sera plein de mousse, vous pouvez être sûres que sautoirs et chaînes seront d'un blanc parfait et de plus auront l'éclat du neuf.

Rincez à l'eau claire et séchez à la sciure.

CONSEILS & RECETTES

Contre l'acné, voici une recette dont on se trouve bien :

Borax, 10 grammes ; eau de guimauve, 250 grammes.

Mélanger. Après la toilette, mettre alors des compresses ainsi imbibées sur les parties atteintes ; les garder quelques minutes et laisser ensuite sécher sans essuyer.

Pour calmer les maux de dents, il suffira de mettre sur un coton et d'appliquer sur la partie malade, surtout si c'est une dent creuse, quelques gouttes du mélange suivant :

Menthol, 3 grammes ; camphre, 2 grammes.

Le choix des parfums :

Parfums des blondes : l'arôme du parfum doit surtout harmoniser avec la chevelure. Une blonde délicate ne devra point faire usage du même parfum que les brunes capiteuses... A la blonde, donnent les suaves parfums de violette et d'héliotrope. Si la chevelure est légèrement rousse, le parfum sera remoué de quelques gouttes d'ambre.

L'iris convient particulièrement aux châtaines. Aux brunes... la rose, l'œillet, la verveine et le Chypre léger...

LES PARFUMS FONTANIS

demandant partout des
AGENTS RÉGIONAUX
avec Clientèle — Bon rapport
Ecrire a. r., 38, Boulevard
de la Saussaye, Neuilly-sur-Seine

Feuilleton de L'EST REPUBLICAIN

N° 140

LA FILLE DES CAMELOTS

Par Pierre ZACCONE



Et tout d'abord, il ne trouva plus son fils dans le bourg où il l'avait laissé. Les fermiers auxquels il l'avait confié étaient morts depuis quelques années et nul ne put lui dire ce que l'enfant était devenu.

Alors il se rendit à Montpellier et s'informa de M. Giral.

Mais, des les premières paroles échangées à ce sujet, il comprit qu'il lui fallait être prudent et qu'il avait dû se passer quelque chose ou son honneur était intéressé.

Où lui dit que M. Giral n'habitait plus Montpellier ; que à une époque déjà éloignée, il avait été victime de l'infidélité d'un caissier qui s'était enfui un jour, en emportant un million !

Qu'un désastre s'en était suivi : que M. Giral, après une liquidation dont il était sorti riche, s'était réfugié à Paris, et que, depuis, on n'avait plus entendu parler de lui. Le malheureux Gilbert écoutait sans parvenir à comprendre.

Un million ! on avait volé un million à la maison Giral et ce... A quelle époque ? dans quelles circonstances ?

— Et il y a longtemps de cela ? Interrogé-il avidement.

— On l'a vingtaine d'années environ.

— Et ce caissier ?... On l'a arrêté, condamné ?

— Non, c'était un malin ; il avait pris soin de fuir à temps.

— Qui s'il est devenu ?

— On n'a jamais pu savoir.

— Mais son nom ? On connaît son nom ?

— Parbleu !

— Quel est-il ?

— Pierre Gilbert ?

Ce dernier garda le silence... une pâleur livide envahissait ses joues ; la sueur perlait à ses tempes ; ses oreilles s'étaient prises à bourdonner, comme s'il allait être frappé de congestion.

Pourtant une chose lui restait encore à connaître... et il voulait tout savoir !

Il fit donc un énergique effort sur lui-même, et d'une voix ardente et basse :

— Pierre Gilbert ! répéta-t-il ; alors on l'a jugé ?

— La belle affaire !... il était aux antipodes à ce moment, et avec le million qu'il avait emporté... le misérable se moquant pas mal du Teste.

— Vous avez raison. Et... il a été condamné ?

— A quinze ans de travaux forcés !

Ce fut le coup de grâce. Pierre Gilbert n'avait plus rien à apprendre ; il rentra précipitamment à l'hôtel, la marche heurtée, en proie au trouble le plus violent, le col de son gilet relevé, comme s'il en avait peur d'être reconnu et jeté en prison.

Le rouge de la honte empourprait maintenant ses joues...

— Lui, condamné !... lui, forçat !... Etait-ce possible ?... comment cela s'était-il fait ?... Un million ! on avait constitué un déficit de un million dans sa caisse !

Un million ! on avait constitué un déficit de un million bien, lui, qu'il n'y avait pris que les cent mille francs qui représentaient son cautionnement et qui, après tout, lui appartenait. Que s'était-il donc passé ? comment les ju-

rés avaient-ils pu se tromper ou être trompés ?

Mystère impénétrable, qu'il voulait s'expliquer...

Et alors, tout d'un coup, une pensée lui vint, à laquelle il s'attacha comme à une branche de salut.

Pourquoi M. Giral n'aurait-il pas profité de l'occasion qui se présentait pour commettre lui-même ce vol dont un concurrent incolore de circonstances faisait si manifestement peser la responsabilité sur le caissier en fuite ?

La disparition mystérieuse de Giral, après la condamnation de Pierre Gilbert, le soin qu'il avait pris depuis de cacher sa retraite, tout enfin témoignait d'une attitude embarrassée, comme celle d'un homme qui a une faute à dissimuler.

Il fallait chercher, remonter le cours de vingt années écoulées, relever avec attention tous les détails des débats de la cour d'assises, là, devant être la lumière ; Pierre Gilbert s'y consacra tout entier.

Il passa deux années dans les environs de Montpellier, écoutant, interrogeant, s'informant, auprès des personnes qui avaient connu M. Giral, de ce que ce dernier pouvait être devenu.

Ces investigations, menées avec une opiniâtreté que rien ne rebutait, lui permirent de reconstituer le nouveau dossier de l'affaire, et bientôt la vérité lui parut se dégager, faire, et bientôt surtout deux faits importants sur lesquels ne planait plus aucun doute.

Le premier, c'était le vol !

Celui-là était incontestable, et on ne pouvait logiquement l'attribuer qu'au caissier, puisqu'il avait pris la fuite et n'avait jamais donné signe de vie.

Mais le second fait était plus singulier, et il lui parut surprenant qu'on n'y eût attaché plus d'importance.

Au cours des investigations, on avait constaté que, deux jours après le vol, un bon du Trésor provenant de la maison Giral, avait été présenté et touché à Londres par un sieur Georges Darbois.

Quel était cet homme ? — Un complice sans doute.

Pourquoi alors s'était-on arrêté ? et quelle influence avait empêché qu'on ne pousse plus loin ?

Un état d'esprit où se trouvait Pierre Gilbert, sous l'empire des soupçons qui lui étaient venus, il pensa que M. Giral ne devait pas être étranger aux agissements de la police et qu'il avait entravé son action, dans la crainte qu'on ne finit par découvrir le vrai coupable !

Si ce n'était pas encore la vérité, il y avait là de fortes présomptions.

Mais comment arriver à la certitude complète, décisive, qui lui manquait ?

Son embarras était extrême ; obligé à une grande circonspection pour ne pas donner l'éveil, il n'avancait que lentement dans ses recherches, lorsque enfin, un jour, un renseignement maintint lui parvint, qui allait faire la lumière sur les dernières obscurités.

Il venait d'apprendre que M. Giral habitait un des cinq départements de la Bretagne, qu'il exerçait la profession de banquier et qu'il était établi à Paris, dans un quartier où l'établissement de crédit qu'il avait exceptionnellement prospéré.

On le disait riche à plusieurs millions.

Plus de doute, Pierre Gilbert ne s'était pas trompé : le coupable ne pouvait être que Gilbert.

Et, désormais convaincu, il était parti pour la Bretagne.

Mais une première déception l'y attendait... Quand il demanda, à Rennes, où il trouvait M. Giral, il lui fut répondu qu'il n'existait en Bretagne aucune maison de ce nom !

Il comprit tout de suite que son ancien patron avait dû prendre un nom d'emprunt, et il commença aussitôt de nouvelles recherches.

Seulement une grande joie lui était réservée, qui allait, momentanément du moins, suspendre ses investigations.

Son fils !

Des son retour en Europe, c'avait été sa première pensée.

Il s'était informé, avait mis en campagne des agents diligents et actifs, et, quelques semaines après son arrivée à Rennes, on lui faisait savoir que Paul Didier habitait Mor-

lais et qu'il y exerçait avec éclat la profession d'avocat.

Ce lui fut une consolation bien douce, après les dures épreuves qu'il avait traversées, et, faisant trêve un moment aux désirs de vengeance dont il était sollicité, il partit, toute affaire cessante, pour la petite ville où il devait retrouver son enfant.

LVIII

Paul Didier resta quelques minutes ému, presque épouvanté, par la lecture qu'il venait de faire.

L'impression qu'il en avait reçue était multiple, et nous pouvons ajouter : des plus bizarres.

A l'examen des documents qu'il avait sous les yeux il avait acquis la certitude que son père était innocent ; les preuves étaient irréfutables, et il se disait avec orgueil qu'il saurait, lui, avocat estimé et déjà célèbre, faire rendre à Pierre Gilbert la justice qui lui était due.

Mais était-ce là un acte suffisant, et pour que la réhabilitation fût complète n'était-il pas nécessaire, indispensable, que le vrai coupable fût en même temps démasqué et désigné aux tribunaux ?

Mais le vrai coupable ! où était-il, où le chercher ?

Il avait bien trouvé dans ce dossier de mystérieux indices qui l'avaient particulièrement frappé, et sur lesquels son attention anxieuse s'était arrêtée à plusieurs reprises.

Il avait retenu notamment que certaines valeurs appartenant à la maison Giral, négociées soit en France, soit à l'étranger, étaient revenues tantôt avec la signature de Georges Darbois, tantôt avec celle de Giral lui-même.

Quel était ce Darbois ? quel était ce complice qui avait poussé l'audace jusqu'à prendre le nom du banquier de Montpellier ?

Plus il y songeait, plus son trouble augmentait ; mais même une sueur glacée montait à son front. Sa poitrine se soulevait avec effort ; une fleur d'effroi sillonnait son regard.

Giral !

Il lui semblait que ce nom ne lui était pas inconnu ; qu'il l'avait déjà entendu prononcer et chaque fois qu'il le murmurait à voix basse, un frisson de fièvre se couvrait ses épaules.

C'est à peine, il se le rappelle, le jour où il se leva, le jour où il était venu déjà de puis longtemps ; il se jeta à bas de son lit, encore tout bouleversé des visions de la nuit.

Tout son passé avait traversé ses rêves ; il avait revu son père ; il avait assisté à la condamnation du malheureux ; puis ç'avait été le tour de sa vie à lui, jusqu'au moment où il avait rencontré Berthe !

Au souvenir de cette pure image, il fut sur le point de défaillir.

Était-ce bien possible ?

Berthe l'avait abandonné ; elle le condamnait sans l'entendre et le repoussait impitoyablement.

Ah ! elle était bien heureuse, elle, d'avoir été dévouée par un père dont l'honneur planait au-dessus de tout soupçon !

Tout à coup il s'arrêta au milieu de la chambre, et ses deux mains se portèrent vivement à ses lèvres, pour étouffer un cri près de lui échapper.

Qu'était-il survenu ?

Il se rappela !

Ce nom de Giral... c'est chez Berthe qu'il l'avait entendu prononcer...

A quel propos ? Il n'eût pu le dire ; mais c'était bien ce nom-là, et pas un autre.

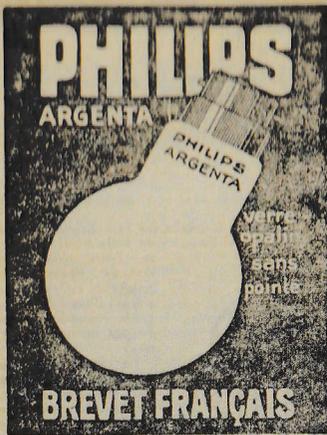
Quel lien existait donc entre M. Gautier et l'homme qui, vingt années auparavant, habitait place du Peyrou, à Montpellier ?

Il s'était accablé devant son bureau.

On eût dit qu'un coin du voile qui lui cachait la vérité se soulevait peu à peu, et le ne sais quel sentiment qu'il envahissait tout entier.

Machinalement, tout à coup presque distrait, il se remit à parcourir le dossier qui était devant lui et reprit une à une toutes les pièces qui le composaient ; à chaque instant, son agitation s'accroissait davantage ; uneueur intense brûlait son regard, ses doigts frémissants enfouaient leurs ongles dans le velours du bureau.

(A suivre.)



Société Anonyme des Etablissements N. GELIOT & FILS à PLAINFAING (Vosges)
Capital de 16.000.000

Afin de permettre aux Obligataires de la Société N. GELIOT & FILS de souscrire au nouveau Emprunt Or de l'Etat Français avec garantie de change, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 13 août, a décidé à l'unanimité de procéder pendant la période de souscription à un amortissement supplémentaire de ses obligations.

Cet amortissement se fera de la façon suivante :
Tout porteur d'obligations des Etablissements N. GELIOT & FILS, obligations de 500 fr. de 4 % brut, aura la faculté, pendant cette période, d'échanger son titre contre un titre de 20 fr. de rente française de 4 % net de tous impôts y compris l'impôt sur le revenu.

Cet échange aura lieu immédiatement titre pour titre au bureau de la Société.
Les obligations présentées à l'échange devront être munies de tous les coupons non échus y compris celui d'échéance du 1er janvier 1926.

Bien entendu, le tableau d'amortissement établi reste en vigueur.

AVIS TRÈS IMPORTANT à MM. les cultivateurs, fermiers et propriétaires
SPECIALITÉ DE PUIITS FORÉS M. GAILLARD, Entrepreneur
34, Rue Saint-Sauveur, à VERDUN

Se tient à la disposition de la clientèle pour forage de puits, fourniture et installation de pompes en tous genres, réparations et pompes d'occasion.

JE TRAITE A FORAÏT

- 300 CHIENS -
toujours disponibles de garde, police, luxe, chasse, etc., tous âges toutes races pures. — Prix modérés. Expédition monde entier. Bonne arrivée garantie à destination. Délai échange 3 mois cas non convenance. Garantie 1 année contre mortalité. Le plus grand chenil du monde : Select-Kennel s, Berchem-Bruxelles (Belg.)

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES à court terme
GROS CAPITAUX DISPONIBLES
G. I. A., 25, rue Montesquieu

EMPLOIS OFFERTS

GENS DE MAISON

On demande JEUNE FILLE, de 15 à 17 ans, sérieuse, de préférence au chômage pour aider au ménage et s'occuper d'enfants. — S'adresser MAESTRINI, 23, route de Paris à Gorlioux, VERDUN, n° 684.

On demande pour campagne toute l'année, en Haute-Marne, DEUX SERVANTES à tout faire, dont l'une sachant un peu de cuisine. Bons gages. Bons certificats ou références exigés. — Ecrire : Mme DESCHAMPS, Vaux-la-Doune, par Voisey (Haute-Marne).

ON DEMANDE BONNES à TOUT FAIRE, CUISINIÈRES, DEBUTANTES et MENAGES de Domestiques à bons gages. Marie Paulet, 131, r. St-Honoré, Paris, 1er

PERSONNE sérieuse, sachant tenir intérieur, est demandée pour ménage de 3 personnes. Bonne place, mais sérieuses références exigées. S'adr. au bureau du journal 5450

FEMME DE MENAGE est demandée lundi et jeudis matins pour débarras. — M. VALLEE, 2, rue Piroux, NANCY.

RESTAURANT demande FEMME DE CUISINE sérieuse. — S'ad. 50, rue St-Nicolas, 6388

On demande MENAGE sans Porcherie environs de Neuville, chauffé, éclairé. — S'adresser 5, rue Migeant, NANCY. 6053

On dem. place femme de ch. et petit hôtel. Ferait service de table. Est. République. Epinal.

On demande UNE FEMME DE MENAGE. — S'adresser au bureau du journal. 6371

On demande BONNE à tout faire sachant cuisiner, pour maison de commerce, 3 personnes. — S'adresser au journal. 6453

BONNE à tout faire est demandée. S'adresser à M. LEVY, 59, rue des Jardiniers, Nancy.

OUVRIERS

LES USINES DE POMPEY recherchent de suite un bon TRACÉUR en charpente métallique de bons CHAUDRONNIERS et des MANŒUVRES pour chaudronnerie. — 5918

UN BON AFFINEUR, connaissant bien les soins à donner aux pâtes molles, est demandé. — Ecrire au bureau du journal O. 3, en indiquant prétentions et références. — 8626

COIFFEUR pour Dames ou BONNE COIFFEUSE est demandé. — Maison René Münch, Parfumerie Centrale, 20, place du Marché, à NANCY.

On demande DE BONNES OUVRIÈRES MODISTES bien rétribuées. — S'adresser Maison de MODES, 20, rue des Ponts, NANCY.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES, 45, rue de Turique, demande de suite DE BONNES PIQUEUSES. 6342

On demande GARÇON COIFFEUR, 450 fr. par mois assurés, nourri et logé. S'adresser M. CORNELIS, 12, rue Hardy, à Longuyon.

LA BISCUITERIE de CHAMPIGNEULLES demande un bon ouvrier PATISSIER.

BRODERIES PERLÉES

FOUGERE, 14 bis, rue des Jardiniers, Nancy, demande premières mains pour atelier.

On demande de suite BON GARÇON CHARCUTIER. — S'adresser Charcuterie HUBERT, à BOULIGNY (Meuse). 6409

On demande MARCHEL-FERRANT CHARCUTIER. — Convierdrait à homme âgé. S'adresser MAGASINS GENEVAUX, 4, rue La Mothe, à NANCY. 6400

On demande UN GARÇON CHARCUTIER. — S'adresser au bureau du journal. 6425

Le Triot Lorrain, 7, rue du Montet, demande une ouvrière plateuse. 6457

LES USINES DE POMPEY RECHERCHENT UN BON JARDINIER.

BON GARÇON BOUCHER-CHARCUTIER sortant d'apprent. est demandé Boucherie-Charcuterie PAIN LAN, à Commercy (Meuse).

BRODERIES PERLÉES

EMPLOIS OFFERTS

EMPLOYÉS

UN MAGASIN DE NOUVEAUTÉS de la Région vosgienne demande bonne première VENDEDUSE pour rayon confections dames et tenues. Bon premier vendeur pour rayon confection pour hommes. — Adresser photo, références et présentations au bureau du journal qui transmettra. D.5. 5666

On demande JEUNE HOMME libéré du service militaire pour bureau. Préférence serait donnée à jeune homme connaissant sténodactylo. Excellentes références exigées. — S'adresser au bureau du journal. — 1660

L'U.-C.-L., 38, rue Victor, à Nancy, demande DE BONNS EMPLOYÉS connaissant mercerie et chaussures. 6401

ETABLISSEMENT de CREDIT DEMANDE EMPLOYÉS. — S'adr. au journal. 6376

JEUNE HOMME ou JEUNE FILLE, ayant belle écriture et calculant bien, est demandé pour travail de factures. S'ad. journ. 6362

BON COMPTABLE, 25 à 30 ans, belle écriture, est demandé. S'adr. au journal. 6363

On demande UN COMMIS EPICIER sortant d'apprentissage. — S'adresser M. PATOZ, 31, rue Oberlin, NANCY. 6452

Jeune Homme libéré service militaire, est demandé pour travaux de bureau. — Situation d'avenir. — Préférence sera donnée à candidat connaissant sténodactylo. — S'adresser au bureau du journal en 18 h et 19 heures, muni de références. 6448

On recherche EMPLOYÉ ayant connaissances du bureau. — Ecrire au bureau du journal qui transmettra. R-3. 6440

SITUATION

JE CHERCHE CHEF D'AGENCE, homme d'affaire très actif, habitant NANCY, pour représenter MAISON de premier ordre. — Début 800 fr. de fixe, 5 commissions importantes sur production personnelle et agents.

Il faut être libre de suite. Se présenter à M. DROUOT, 13, rue Dom-Calmel, à Nancy, aujourd'hui mercredi, de 10 heures à 11 heures et demie, et de 15 heures à 17 heures.

DIVERS

LA SOCIÉTÉ d'AUBRIVES ET VILLERUPT cherche UN INFIRMIER marié au courant des pansements et de la stérilisation. — Bons appointements. Logement, chauffage, éclairage. — Ecrire avec références à M. le directeur de la Division de Villerupt, Société d'Aubrives à Villerupt (Meuse-et-Melle).

25 fr. p. jour s. quitter empl. trav. fac. Ecr. Aethers A. C. Serpoly St-Cyr-M-d'Or (Rhône).

Concours : INSPECTEURS 22 MARS 1926, INSPECTRICES : Après Franco contre 1 fr 20 en timbres tous renseignements sur 200 carrières de l'Etat, 15 minutes et masculines et notamment sur les éducatrices carriés

d'Inspectrice et Inspecteur DU TRAVAIL

Aucun diplôme exigé ; âge pour concours 20 à 35 ans, propr. serv. militaire Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6. Tous les succès au dernier concours.

On demande UN CHEF de LABORATOIRE CHARCUTERIE. S'adresser à M. CREANGE, 30, rue du Général-Blaize, à SAINT-MIHIEL.

On demande JEUNES FILLES de 15 ans pour travaux faciles. — Menuf. Lingerie, 21, rue Ferri-III, NANCY. 6414

MANUFACTURE DE LINGÈRIE demande BONNE EMPLOYÉE et une APPRENTIE rétribuée de suite. S'adresser au journal. 6411

On demande UNE JEUNE FILLE sachant très bien coudre. — FRANOT, 8, rue de la Falencerie, NANCY. 6379

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

EMPLOIS DEMANDÉS

DAME, 35 ans, dem. gérer magasin confect. région Est (peut faire essayag. et retouches). Faire offres et condt. au journal A.S. — 6244

TACHERON toutes maçonneries demande travail. S'adresser au bureau du journal. 6294

ALIMENTATION

Vente et Achat de Fonds de Commerce Immeubles — Industries

Robert SOUVAY
23, Rue Gambetta, 23 -- NANCY
TELEPHONE 1.17

Insertion légale (2^e Avis)

Par acte sous seing privé en date à Nancy du 1^{er} août 1926, enregistré à Senones le même jour, folio 20, case 6, M. Maurice DROUANT et Madame, née Germaine GERARD, ont vendu à M. Emile BEAUDOUIN, de Nancy, le Fonds de CAFÉ RESTAURANT situé à Senones, place Georges-Clemenceau, n° 3, connu sous le nom de « CAFÉ de FRANCE ». Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, chez M. Robert SOUVAY, au domicile est élu.

Véritables Occasions BEAU BAR - MEUBLES

bien placé à NANCY : 6 garnis doublant le loyer. Recettes 225 fr. par jour. Libre de brasserie. — Avec 40.000 fr. comptant.

GRAND CAFÉ avec MEUBLES
grande ville de la Meuse ; 300 fr. par jour prouvés. On peut faire restaurant. 16 chambres. A enlever, cause de décès. Les oppositions, s'il y a lieu, de 40.000 francs, avec 15.000 fr. comptant.

GRAND CAFÉ - BILLARD
grande ville sur ligne de Paris - Nancy. Recettes 250 fr. prouvés. Bail de 20 ans à 1.600. Libre brasserie. Avec 20.000 fr.

Dans les Vosges, CAFÉ
bien situé, fait 100 fr. par jour de recettes faciles à doubler ; 3 chambres doublant le loyer. Prix 12.000 fr., à débat.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS
S'adresser en toute confiance à M. Robert SOUVAY 23, rue Gambetta, NANCY. Téléphone 1.17.

MES OCCASIONS

BEAU CAFÉ 2 salles, 3 pièces, salle de bal, 3 chambres meublées, de 7 lits. Bail 15 ans. Loyer 1.200 fr. On se contentera de 4.000 francs comptant.

CAFÉ - BAR en ville. Pas de loyer. Vendu au prix du matériel, cause divorce ; 150 fr. par jour à doubler par jeunes gens actifs. — 7.000 francs comptant.

CAFÉ - BOUCHERIE avec l'IMMEUBLE ; 7 pièces, eau, électricité. Beau chiffre d'affaires prouvé. Cause vieillesse. — 12.000 francs seulement.

Georges ROBERT 30, rue des Dominicains NANCY. Téléphone. 26.58.

A VENDRE DE SUITE

dans Bourg de 1.200 habitants, pays industriel, un Fonds de

CAFÉ - ENTREPOT de BIÈRE
ainsi que l'IMMEUBLE comprenant salle de café, vaste salle de danse avec piano automatique. Beaux logements, remises, etc...
Prix total : 45.000 fr., à débattre.
Ecrire au bureau du journal qui transmettra, aux initiales Y. 5 n° 5920.

Boulangerie, 120-130 sacs p. mois
beaucoup de fantaisie, A VENDRE dans petite ville de la Meuse. — Prix à débattre. — S'adresser au bureau du journal. 6087

- Très pressé -
BELLE BOUCHERIE
dans très gros centre de la région. — Bail de 15 ans, loyer 1.800 fr. par an ; appartement de 6 pièces ; prouvant 750 livres de bœuf, 2 veaux, 2 moutons, 1 porc. Il n'est fait aucune tournée.
Libre de suite
Prix total 25.000 fr., avec 15.000 opt.
S'adresser à :

- Cause malade -
CAFÉ de GARE
plein centre pays industriel. — Bail de 25 ans, loyer couvert par garnis. Belle salle de café ; 2 tirages à bière ; belle salle de bal, dépendances. Prouve par facture 200 fr. par jour, important matériel. Bénéfices assurés 20.000 fr. nets par an. Beau logement. — Prix total 40.000 francs. — Comptant à discuter.
S'adresser à :

L'EST COMMERCIAL NANCY T. 27.22
35th, Rue de la Hache

IMMEUBLES, FONDS DE COMMERCE — INDUSTRIES —
Raimond VISOT
3, rue du Faubourg-St-Jean, NANCY (près L'Est Républicain)

Insertion légale (1^{er} Avis)

Suivant acte sous seings privés en date à Nancy du 13 août 1925, enregistré en ladite ville le 17 même mois, folio 58 case 1, M. Eugène VILLEMEN, cafetier, demeurant à Jarville, a vendu à M. et Mme POIRET, de Châlons-sur-Marne, le Fonds de CAFÉ - RESTAURANT exploité à Jarville 23, Grand'Rue, connu sous le nom de CAFÉ de la BARRIÈRE ». Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion en le Cabinet de M. Raimond VISOT, Agent commercial à Nancy, 3, faubourg Saint-Jean, domicile élu.

BAR angle de rues principales : 250 à 300 fr. par jour ; 10 meublées. Avec 70.000 fr. comptant. — Libre de brasserie.

BOULANGERIE sur grande artère, installation moderne ; 75 sacs tout en fantaisie, peu de portage. Prix à débattre.

EPICERIE - FRUITERIE, quartier commerçant. Bail 9 ans, petit loyer, beau logement. Fait 250 à 300 fr. par jour, à augmenter. Occasion à saisir. Avec 15.000 fr. comptant.

BOUCHERIE bien située. Bail 8 ans, petit loyer. Bon matériel, 1 bœuf, 2 veaux et 2 moutons par semaine. Prix 17.000 francs. Occasion.

COMMERCE de DAMES très agréable. Bail à volonté, loyer intéressant. Avec 15.000 fr. comptant. Pressé, cause départ.

Importante BOULANGERIE

140 sacs par mois, dont 3/4 en fantaisie, pas de crédit ni rabais, portage dans le quartier seulement avec cheval et voiture. Magasin carrelé, grand fournil, matériel tout à fait moderne. Très bonne affaire à reprendre après fortune. Prix : 60.000 fr., dont 15.000 fr. comptant.
S'adresser à

MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 -- NANCY.

BEAU MEUBLÉ A CÉDER

cause changement de situation. Rapport : 18.000 francs. Prix : 40.000 francs. Pressé. M'écrire au bureau du journal : V.8 n° 6422.

Occasion à saisir ! Belle BOUCHERIE

dans bon quartier d'une grande ville de la région. Fait 1 bœuf, 3 veaux et 2 moutons par semaine, à augmenter. Installation moderne, beau logement. Très long bail. On traite avec 15.000 fr. comptant. — S'adresser à :

CAFÉ - GARNIS
Centre de la ville. Long bail, loyer trois fois couvert ; 5 garnis ; 300 fr. par jour en limonade. — Avec 60.000 fr. comptant.
MENUISERIE - CHARRONNAGE
à la campagne. Seul grand atelier. Clientèle des environs. Beau logement. Jardin. — Prix : 4.000 francs.
DISTILLERIE
Plus d'un million d'affaires par an. Très beau matériel. Gros bénéfices. Occasion rare. Prix : 60.000 francs. — S'adresser à M. R. BEYLER, 9 bis, Rue de la Constitution, NANCY

A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ A NANCY
Libre. MAISON d'habitation : 5 pièces, salle de bains, grandes dépendances, terrasse, pièce d'eau. Bonne construction. Facilités pour garage. Grand jardin. E. G. E. — S'adresser à M. L. MONIN 23, rue Jeanne-d'Arc, NANCY. Téléphone 25.09

A VENDRE MAISON D'HABITATION NEUVE (genre Villa), 4 pièces et cuisine, salle de bain, cave, buanderie, grenier, eau, électricité, 5 ares de terrain. — S'adresser à l'Est Républicain, Metz. 1760

PETITE MAISON DE MAÎTRE
Boulevard Godotroy-de-Bouillon A VENDRE. — Confort moderne. — Garage, jardin, construction neuve. Ecrire au jour. L.6-5689

On demande de suite. (Pressé) 300 Stères quartier mi-sec
Exploitation hiver 1924-1925. — Faire offres avec prix, conditions paiement, la gare de départ au journal C-7 qui transmettra. 6124

A VENDRE LANDAU D'ENFANT
En très bon état. — S'adresser le matin, 36, rue de l'Abbé-Grédel, NANCY. 4091

A VENDRE D'OCCASION PIANO AUTOMATIQUE
état de neuf. Prix avantageux. — S'adresser à « L'Est Républicain » à Lunéville.

JOLI BUFFET chêne 6 port. chaises cuir, table très allongée. A vendre même séparément et chambre à coucher Louis XVI. L. n°, 26th, r. St-Thibault, Nancy.

Poste unique centre Nancy

Gentil COMMERCE
SANS CONNAISSANCES SPÉCIALES. — Chiffre d'affaires 400 fr. par jour, à augmenter facilement. Bénéf. 30 % articles de grande vente, bel appartement 6 pièces. Vastes Locaux à sous-louer couvrant loyer. A enlever avec 25.000 fr. comptant. S'adr. à mon seul mandataire, M. Raimond VISOT 3, rue du Faubg-Saint-Jean, Nancy. Téléphone 14.64

JOLIE SALLE A MANGER RENAISSANCE à vendre. GENOIS, 49, rue des Jardiniers, 49.

de garde, police, luxe, chasse, etc., tous agés, toutes races plus ou moins. Prix modérés. Expédition monde entier. Bonne arrivée garantie à destination. Déjà échangé 3 mois cas non convenance. Garantie 1 année contre mortalité. Le plus grand chenil du monde : « Select-Kennel », Berchem-Bruuxelles (Belg.).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES à court terme GROS CAPITAUX DISPONIBLES
G. I. A., 25, rue Montesquieu

10.000 fr. à placer en 1^{re} hypothèque à taux élevé. S'adresser bureau journal 6402.

ACHAT Brillants — Or — Argent
Dégradés — Vieux Dentiers même brisés
COMETAUX, 28, rue Stanislas, 28, NANCY.

DEUXIÈME AVIS
Suivant acte sous seing privés des 29 juillet et 7 août 1925, enregistré à Nancy le 9 août, F^o 46, Case 6, M. LEONARD Lucien-Alphonse, hôtelier, demeurant à Frouard, 30, route de Metz, a vendu à la Société la Brasserie de l'Union, dont le siège est à Metz, 170, route de Nancy, le Fonds de Commerce d'Hôtel-Café-Cinéma, situé à Frouard, 30, route de Metz, connu sous le nom d'Hôtel Excelsior Café-Restaurant Eden-Cinéma, comprenant l'enseigne, le nom commercial, le matériel et les marchandises, et le droit au bail des lieux où il est exploité.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues chez M. COLLIGNON, 50, Rue Stanislas, à Nancy.

Pour deuxième insertion :
Paul COLLIGNON.

Etude de M^e LEGAY, huissier,
45, rue St-Dizier, NANCY

Insertion légale (1^{er} Avis)
Suivant acte sous seing privé, en date à Nancy du 7 août 1925, enregistré M. Achille BARBER et Madame Jeanne-Marie BERTHOUD, son épouse, demeurant ensemble à Pompey, rue des Jardins-Flouris, n^o 6, ont vendu à M. Charles PETER et Madame Berthe-Marie de MESSINCE, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Dizier, le fonds de commerce de marchand de vins et liquorier en garnis sis à Pompey, rue des Jardins-Flouris, n^o 6.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivent la seconde insertion, au domicile élu par les parties en l'étude de M^e LEGAY, huissier, 45, rue Saint-Dizier, à NANCY.

Pour premier avis : LEGAY.

PREMIÈRE INSERTION
Suivant acte reçu par M^e ROSSE, notaire, à Saint-Nicolas-de-Port, le 5 août 1925, enregistré à Saint-Nicolas-de-Port, le 14 août 1925, folio 100, case 577, aux droits de 165 fr., M. Hippolyte BAUDIN, négociant, demeurant à Saint-Nicolas-de-Port, Grande-Rue, 65, a vendu à M. Louis GROSSE, restaurateur et mécanicien, demeurant à Saint-Nicolas-de-Port, 23, rue de Laval, le fonds de commerce de commissionnaire, exploité à Saint-Nicolas-de-Port, 65, Grande-Rue.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion et seront reçues en l'étude de M^e ROSSE, où domicile est élu.

ROSSE.

ESCOMPTE Bons de Trésor, trontenaires, nains, toutes échéances. Oblig. décenn. sexenn. Laurain, 12, r. Caumartin, Paris

REFUS de DETTES
M. MOHAMED BACHIR, à Frouard, ne répond pas des dettes qui pourraient contracter sa femme, née Léone-Maria JACOB.

PERDU quartier Kleber, CHATTE grise souris, sans aucune tache. Prière de la ramener 28, rue Kleber, chez M. LAUUNIS. Récompense

de S'adresser Charcuterie HUBERT, à BOULIGNY (Meuse). 6409

On demande **MARSHAL-FERRANT CHARARON**. — Conviendrait à homme agé. S'adresser MAGASINS GENEVAUX, 4, rue La Motte, à NANCY. 6400

On demande **UN GARÇON CHARCUTIER**. — S'adresser au bureau du journal. 6425

Le **Trioot Lorrain**, 7, rue du Montel, demande une ouvrière pléteuse. 6457

LES USINES DE POMPEY
RECHERCHENT UN BON JARDINIER.

BON GARÇON BOUCHER-CHARCUTIER sortant d'apprent. est demandé Boucherie-Charcuterie Paul LAN, à Commercy (Meuse).

BRODERIES PERLÉES
On demande pour le dehors de **TRES BONNES OUVRIÈRES** sachant faire la soie et les perles. — ESCHENLOHR-PROBST, 66, rue d'Alsace, LUNEVILLE.

MENUISIER-ESCALIETTEUR est demandé à l'Entreprise SMOUTS, BACCARAT.

WILLIAM et Oie, 6, rue d'Amerval, demandent de **BONNES OUVRIÈRES** pour le tailleur et le fleu. — Bonne rétribution. 6412

On demande **UN JEUNE HOMME** comme **AIDE CONFISEUR**, rue Drouot, Nancy. 6377

On demande des **EMBALEURS** et des **FINISSEURS**. — S'adr. au journal. 6377

DE BONS OUVRIERS PEINTRES sont demandés Entreprise X. MISS, 35, rue St-Charles, à Saint-Dié (Vosges), bons salaires et travail assuré. 6387

On demande **UN OUVRIER TAPISSIER**. — S'adresser au bureau du journal. 6372

L'IMPRIMERIE LORRAINE, 55, rue St-Georges, Nancy, demande de **BONS IMPRIMEURS-PEDALISTES**. 6364

On demande de **BONS MENUISIERS**. S'adresser chez M. AYMAR, 16, rue Hermite, à NANCY. 6359

Bonnes chiffresses main et métier avec échant. dem. Gérôme, 61, Fg Stanislas, 6378

ON DEMANDE UNE COIFFEUSE
CONNAISSANT L'ONDULATION
CORVEE, 25, Faubourg des Ancêtres, à BELFORT.

BONS OUVRIERS MOULEURS et NOYAU-TEURS de grosses pièces en sable et en terre sont demandés aux Constructions Electriques de France. — Usines de TARBES. — Ecrire à cette adresse.

On demande **TRES BONNE MECANICIENNE** sur Machine SINGER, travail toute l'année. Manufacture Lorraine, 108, rue Saint-Dizier, NANCY.

On demande de suite **BON CHAUFFEUR** libéré du service militaire, connaissant camion Ford, de préférence parlant allemand, pour long voyage. VOITURE RECLAME. — Références exigées. — S'adresser 131, rue du Montel, NANCY. 6455

On demande pour entretien autos poids lourds **BON MECANICIEN** avec capacités et références, pouvant conduire à l'occasion. Ecrire au bureau journal qui transm. M-S 6436

On demande **UNE TRES BONNE OUVRIERE CARTONNIERE** pour petit atelier de cartonnage avec aptitudes pour conduire atelier. — Références sér. Ecrire au journal. N-S 6437

On demande **CHAUFFEURS et CONDUCTEURS** de machine à vapeur. — Références sérieuses exigées. — Ecrire au journal. O-S 6438

On demande **OUVRIERS et OUVRIÈRES** pour cartonnerie, aucune connaissances spéciales indispensables. Logements disponibles pour familles de 3 ou 4 personnes travaillant à l'usine. — Ecrire au journal. P-S 6439

On demande **MÉCANICIEN** célibataire sérieux connaissant réparations voitures américaines. Ecrire références au journal. S-S 6641

On demande **Bonnes ouvrières en vareuses et gilets**. Bien rétribuées, 76, r. Notre-Dame.

Charles VERMANDE, rue de la Salle, 16, demande **PIQUEUSES, PONCEUSES DE SEMELLES, OUVRIÈRES en semelles ficelle**.

M. Marcel LIND, peintre à Vaucouleurs, demande de **bons OUVRIERS PEINTRES**.

pour travaux faciles. — Manuel. Lingerie, 21, rue Ferri-Holl, 6414

MANUFACTURE DE LINGERIE demande **BONNE EMPLOYÉE** et une **APPRENTIE** rétribuée de suite. S'adresser au journal. 6411

On demande **UNE JEUNE FILLE** sachant très bien coudre. — FRANOT, 8, rue de la Palencerie, NANCY. 6379

EMPLOIS DEMANDÉS

DAME, 35 ans, dem. gérer magasin confect. Région Est (peut faire essayag. et retouches). Faire offres et condit. au journal A-8. — 6244

TACHONER toutes maçonneries demande travail. S'adresser au bureau du journal. 6294

PRINCIPAL CLERO DE NOTAIRE, libre de suite, **ohere situation** stable dans étude, cabinet d'affaires ou contentieux. S'ad. j. 6405

CHAUFFEUR-MECANICIEN cherche entretien de voitures chez particuliers. — S'adr. au bureau du journal. 6373

LOCOMOTION

12/14 TALBOT 6 places, ayant peu roulé. Etat neuf. — S'adr. au journal. — 4226

Voiturette 7 HP, 2 places
Moteur, cultivateur, parfait état : 5.800 fr. Avenue Sainte-Anne, 16, à Laxou. 6314

OCCASION A SAISIR
Pour cause double emploi, 1 **BUICK TORPEDO 14 CH.**, 6 places, démarrage et éclairage électriques, en bon état de marche. — S'adresser à M. E. FORGET, à Rambervillers.

AUTOMOBILE, conduite intérieure
15 HP ZEDER, 30.000 km, état neuf, A VENDRE. — MATHIS 8 HP, 2 places torpedo, état neuf, A VENDRE. S'adr. au journal. 635

HISPANO - SUIZA
torpédo type Alphonse XIII, parfait état mécanique, à vendre 10.000 fr. S'adr. à la Distillerie NOIROI, 18, rue des Fabriques, Nancy

TRES BEAU VELO 1/2 course, modèle cette 1^{re} année, cause neuf, prix très avantageux. M. BINOCHÉ, 3, rue Lavois-St-Jean, Nancy.

Voiturette BENJAMIN 5 CV, 4 cyl.
2 places, parf. état. Roisin, 117, Fg 3-Maisons

A LOUER

Cherche APPARTEMENT
rez-de-chaus., 4 pièces, cuisine et jardin. Préférence NOUVEAU-NANCY. — Ecrire au bureau du journal M-2. 3038

GRAND LOCAL près de la gare A LOUER pour bureaux. S'adresser à M. J. L., 10, rue de Serre, à Nancy.

PETITE chambre meublée à louer, 60 fr. par mois. E. — B... 18, rue Sergent-Bobillot.

A LOUER bel Appartement meublé. E. G. E. S'adresser à Epicerie, 21, rue Stanislas, 21

GRAND APPARTEMENT meublé à louer au centre. S'adresser S... 31, rue St-Nicolas.

JEUNE FILLE cherche, dans maison convenable, 1 chambre et cuisine non meublées, gaz, élect., centre. S'adresser au journal 6370.

ON DEMANDE A LOUER AU CENTRE DE LA VILLE GARAGE pour deux voitures. — S'adres. au journal. 6433

LOCATION DE CHASSE
LA LOCATION DU DROIT DE CHASSE dans les forêts et terrains communaux d'ANDERNEY (50 hectares), aura lieu LE DIMANCHE 30 AOUT 1925, à 14 heures, à la mairie.

A VENDRE DE SUITE
dans Bourg de 1.200 habitants, pays Industriel, un Fonds de

CAFÉ - ENTREPOT DE BIÈRE
ainsi que l'IMMEUBLE
comprenant salle de café, vaste salle de danse avec piano automatique. Beaux logements, remises, etc...
Prix total : 45.000 fr., à débattre.
Ecrire au bureau du journal qui transmettra, aux initiales Y. 5 n^o 5920.

Boulangerie, 120-130 sacs p^o mois
beaucoup de fantaisie, A VENDRE dans petite ville de la Meuse. — Prix à débattre. — S'adresser au bureau du journal. 6087

Face importantes Usines
BRASSERIE
faisant 40 hectares de bière. Long bail, beau logement, grand jardin. Loyer minime. — Avec 75.000 fr. comptant.
S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

Fonds d'Alimentation Générale
banlieue de Paris. S'adresser à M. LAVAUD, 65, avenue de Rosny, Le Perreux (Seine).

GENTIL CAFÉ
dans ville importante. Fait 150 à 200 fr. par jour en boissons ; bien logé, petit loyer. Libre de brasserie. A enlever avec 15 à 20.000 fr. compt. S'adr. à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE A CÉDER, avec camionnette. — S'adresser bureau journal 6366.

JOLI CAFÉ
centre industriel des environs. — Long bail ; 150 à 200 fr. par jour en boissons. Logement 8 pièces ; grand comptoir avec tirage, téléphone. Très bonne affaire à céder de suite, cause mariage, avec 9.000 francs. — S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

A CÉDER cause fatigue, **JOLI COMPTOIR**, 3 angles rues, quartier très peuplé, sur grande place. Matériel important. Recettes 340 fr. par jour garantis. A enlever avec 50.000 fr. comptant (prix total). Agences s'abstenir. S'adresser bureau journal n^o 6368.

ÉPICERIE FINE
bien située sur place principale. — Bail à volonté, loyer 1.200 fr. Affaires 100.000 fr. par an. Logement 4 pièces et joli magasin. Prix à débattre, avec 15.000 fr. — S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

BONNE CHARCUTERIE
située sur gr^o passage ville industrielle des environs, 4 pores par semaine. Installation moderne avec moteur. Prix à débattre. Il faut 15.000 fr. pour traiter. — S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

BEAU MEUBLÉ A CÉDER
cause changement de situation. Rapport : 18.000 francs. Prix : 40.000 francs. Pressé. M'écrite au bureau du journal : V-8 n^o 6422.

Occasion à saisir !
Belle BOUCHERIE
dans bon quartier d'une grande ville de la région. Fait 1 boeuf, 3 veaux et 2 moutons par semaine. A augmenter. Installation moderne. Beau logement. Très long bail. On traite avec 15.000 fr. comptant.
S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

BOULANGERIE - ÉPICERIE
prouvant 85 sacs et 6.000 fr. en épicerie par mois, pas de portage ni rabais. Superbe installation. Bail 14 ans, loyer 2.000 fr., logement 5 pièces et dépendances. Affaire de 1^{er} ordre à céder de suite, cause forcée, avec 20.000 francs.
S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

ÉPICERIE - PRIMEURS
prouvant vente journalière de 6 à 700 fr. par jour. Long bail. Situation de 1^{er} ordre sur gr^o passage usines et près gare. A céder de suite avec 12 à 15.000 fr. — S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

BOULANGERIE
centre petite ville ; 50 sacs par mois. Petit portage à bras ; logement 4 pièces. Gueulard, pétrin mécanique. Prix 25.000 fr., moitié comptant. — S'adresser à
MM. SACCARD & MASSON
43, rue Saint-Dizier, 43 — NANCY.

A VENDRE
DEUX CHAUDIÈRES
Semi-Tubulaires, 120 m², 12 Kilogs, 2 chaudières Cornwall, 82 m², 12 Kilogs, 1 Chaudière semi-tubulaire 45 m², 8 Kilogs 500 ; 1 Chaudière à foyer intérieur, 65 m², 7 Kilos. — S'adresser à J. VERNILY, ingénieur-constructeur, à Bitschwiller (Haut-Rhin).

Tribunal de commerce de Nancy
Par son jugement en date du 17 août 1925, le Tribunal a déclaré, d'office, en état de faillite, ouverte provisionnellement à compter du 29 juillet 1924, la société en nom collectif dissoute : FERNBACH et MANDEUR, dont le siège était à Nancy, rue Virginie-Mauvais, n^o 4, et ayant pour objet l'exploitation et l'entreprise de travaux de ferronnerie, plombierie, zinguerie, installations sanitaires, etc., et les associés personnellement, MM. Henri FERNBACH, demeurant à Nancy, 50 Avenue de France et Henri MANDEUR, demeurant à Nancy, rue d'Amerval, n^o 15.
Il a nommé Juge-Commissaire M. DAUCOURT, l'un de ses membres et syndic provisoire M. HENNEQUIN, demeurant à Nancy, rue Philippe-de-Gualdres, n^o 2.
Les créanciers sont invités à déposer immédiatement leurs titres et bordereaux de créances soit au greffe soit entre les mains du syndic.
Le greffier du tribunal,
G. PHILIPPOU.

Poste unique centre Nancy
Gentil COMMERCE
SANS CONNAISSANCES SPÉCIALES. — Chiffre d'affaires 400 fr. par jour, à augmenter facilement. Bénéf. 30 %. articles de grande vente, bel appartement 6 pièces. Vastes Locaux à sous-louer couvrant loyer. A enlever avec 25.000 fr. comptant. S'adr. à mon seul mandataire, M. Raimond VISOT, 3, rue du Faub-St-Jean, Nancy, n^o 14 64

JOLIE SALLE A MANGER RENAISSANCE vendre. GENOIS, 49, rue des Jardiniers, 49.

LIVRES Achat de beaux livres anciens et modernes, riches reliures, armoiries, manuscrits, etc... — Ecr. Julien GOUGY, 7, rue Exclmans, NANCY.

Joli buffet de cuis., à 2 corps
ÉTAT NEUF A VENDRE
CUISINIÈRE
Très bon état (Marque BONNAIRE-ZIMMERMANN), longueur 1 mètre. A VENDRE cause double emploi. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal. 6451

Grande Vente de Meubles, provisions, Outils et marchandises
A la Colonie Agricole et Industrielle, A HAQUENAU (Bas-Rhin).
Ayant lieu **MERCREDI 26 AOUT 1925**, à partir de 8 heures du matin.
Prix et 9 % en sus payable de suite après chaque adjudication.
Pour plus de détails, s'adresser au prochain bureau des Domaines.

A vendre FENÊTRES, PERSIENNES
PORTES et PLACARDS
S'adresser au bureau du journal n^o 6390.

CAUSE DÉPART, à vendre salle à manger occasion, loupe et bronzes, état neuf ; tapis salon, machine à coudre, trioyole enfant, voiture de poupée, salamandre, lit bois d'enfant. S'adresser au bureau du journal n^o 6374

A VENDRE SALLE A MANGER, desserte ; A VENDRE 2.000 fr. ; CHAMBRE A COUCHER chêne massif. S'adresser au journal n^o 6383

SUIS acheteur Hammarless 12 ou 16, bonne occas. Ecr. AURY, 10, r. Léopold-Lallement

Serais vendeur de ma MAISON
Banlieue de NANCY, composée de 3 pièces et cuisine, buanderie, hangar, jardin, peut servir pour élevage, pas de contributions pendant 15 ans. E.G.E. de demande 33.000 fr. Très pressé. — Ecrire au journal. N-S. 6334

GHIEUNE épaagnole deux ans
A VENDRE. — 117, Fg Trois-Maisons, Nancy.

A VENDRE
QUARTIER HÊTRE, CHARMÉ, exploité, hiver 24/25, ainsi que BOIS DE MINES PILLIERS 1.20 m². — Adresser demandes au journal n^o 635, qui transmettra. 635

Etude de M^e Edmond CROISSET, huissier à Metz, 32, place Saint-Louis, tél. 1883.

VENTE VOLONTAIRE
JEUDI prochain 20 AOUT 1925, à 3 heures de l'après-midi, le soussigné procédera devant le Café des Halles, place Saint-Louis, à METZ, à la vente volontaire de :
Une camionnette Renault, type XI, 14 HP, bon état.
Une bicyclette de course, marque Perly, état neuf.
Le tout payable au comptant avec 15 % en sus.
Pour tous renseignements, s'adresser à mon étude.
Edmond CROISSET, huissier à Metz.